

Rapport de gestion 2020



● Écoles fermées, mais...

Les cours et les activités dans les écoles, les hautes écoles et les centres de formation sont interdits jusqu'au 4 avril. Le message pour les parents est clair: gardez vos enfants à la maison. Ce qui équivaut à une fermeture des écoles. Mais pas tout à fait. «Il serait catastrophique que les enfants soient gardés par les grands-parents, qui représentent un groupe à risque», souligne Alain Berset. Voilà pourquoi il demande aux Cantons de prévoir une structure d'accueil à l'école primaire pour les enfants qui ne pourraient pas être gardés par les parents. Mais pourquoi le gouvernement, qui a répété pendant des semaines qu'il ne voulait pas fermer les écoles, s'est-il résolu à le faire? Il a pris connaissance d'une étude du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies qui vient d'être publiée. Elle conclut qu'il faut fermer les écoles, mais ne pas mettre les grands-parents à contribution. Qu'en est-il des crèches? Là, le Conseil fédéral refile la patate chaude aux Cantons. Certains ferment, d'autres laissent ouvert.



Ouverture du Collège Jacques-Dubochet (Morges)

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Evolution de l'environnement.....	4
2.1. Population	4
2.2. Elèves.....	5
2.3. Valeur des locaux scolaires.....	7
2.4. Poids relatif des différentes communes.....	8
2.5. Impacts de la Covid-19	8
3. Objectifs annuels	10
4. Organigramme.....	10
5. Autorités.....	11
5.1. Conseil intercommunal.....	11
5.1.1. Membres.....	11
5.1.2. Commissions	12
5.1.3. Activités.....	12
5.1.4. Suivi des vœux.....	12
5.2. Comité de direction	12
5.2.1. Membres.....	12
5.2.2. Activités.....	12
5.2.3. Groupe de travail	13
5.3. Conseil d'établissement.....	13
5.3.1. Membres.....	13
5.3.2. Activités.....	14
6. Administration.....	14
6.1. Organisation	14
6.2. Infrastructure informatique.....	14
7. Devoirs surveillés.....	15
8. Cabinet dentaire scolaire	17
9. Service de santé scolaire	19
10. Camps scolaires	19
10.1. Camps internes.....	20
10.2. Camps de ski externes	20
11. Sport scolaire facultatif.....	21
11.1. Activités	21
11.2. Liste des sports pratiqués	21
11.3. Organisation	21
12. Camps de vacances (colonies).....	22
13. Locaux et mobilier scolaires.....	22
13.1. Collèges et salles de sport	22
13.2. Centre Marcel Barbey.....	23

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

13.3. Mobilier scolaire et sportif	24
13.4. Transports scolaires.....	25
14. Conclusion	26
Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal	28
Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction	29
Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement.....	30
Annexe 4 : Liste des collaborateurs fixes	31
Annexe 5 : Suivi des vœux exprimés par le Conseil intercommunal	32
Annexe 6 : Rapport d'activités du Conseil d'établissement	34
Annexe 7 : Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Est	34
Annexe 8 : Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Ouest.....	34
Annexe 9 : Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire secondaire de Morges Beausobre.....	34

1. Introduction

Ce rapport de gestion de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME) présente l'organisation et les principales activités qui se sont déroulées dans les différents secteurs durant l'année 2020. Les éléments financiers sont présentés dans le préavis 01/05.2021 – Rapport sur les comptes et la gestion 2020 accompagné de ses différentes annexes.

2. Evolution de l'environnement

L'exercice 2020 a été marqué par l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'école, les partenaires fournissant des prestations et la vie de tous les acteurs.

Selon l'article 27 des statuts de l'Association, les coûts sont répartis sur les communes membres selon deux clés :

- Le nombre d'habitants au 31 décembre de l'exercice
- Le nombre d'élèves au 1^{er} octobre de l'année précédant l'exercice comptable (le vœu n° 2018-6 demandant de choisir la même année de référence est en attente d'une prochaine modification de statuts)

Au 31 décembre 2020, l'ASIME était composée de 10 communes réunissant **25'321 habitants** (25'028 au 31 décembre 2019, source SCRIS).

Au 1^{er} octobre 2019, **2'622 élèves** étaient inscrits dans les établissements scolaires de l'ASIME (2'527 élèves au 1^{er} octobre 2018) :

- 2'576 élèves domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 46 élèves domiciliés hors du territoire de l'ASIME, mais enclassés dans ses établissements scolaires, au bénéfice d'une dérogation cantonale

2.1. Population

La population de l'ASIME a augmenté de 293 unités (1.2 %) par rapport à 2019.

Le tableau suivant présente le nombre d'habitants par commune et l'évolution entre 2019 et 2020.

Commune	Nombre d'habitants au 31.12.2020		Ecart par rapport à 2019		Nombre d'habitants au 31.12.2019	
		%		%		%
Aclens	528	2.1%	-11	-2.0%	539	2.2%
Bremblens	583	2.3%	6	1.0%	577	2.3%
Chigny	396	1.6%	14	3.7%	382	1.5%
Echichens	3 127	12.3%	50	1.6%	3 077	12.3%
Lully	825	3.3%	7	0.9%	818	3.3%
Morges	16 095	63.6%	233	1.5%	15 862	64.4%
Romanel-sur-Morges	466	1.8%	-4	-0.9%	470	1.9%
Tolochenaz	1 889	7.5%	-18	-0.9%	1 907	7.6%
Vufflens-le-Château	870	3.4%	-13	-1.5%	883	3.5%
Vullierens	542	2.1%	29	5.7%	513	2.0%
Total	25 321	100%	293	1.2%	25 028	100%

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

Sur la base du tableau ci-dessus, on peut classer les communes en 3 catégories en fonction de leur population :

- 7 communes réunissent moins de 5 % du nombre total d'habitants : Chigny (1.6 %), Romanel-sur-Morges (1.8 %), Vullierens (2.1 %), Aclens (2.1 %), Bremblens (2.3 %), Lully (3.3 %) et Vufflens-le-Château (3.4 %), représentant ensemble un total de 16.6 %
- 2 communes réunissent un nombre d'habitants compris entre 5 et 15 % du total : Tolochenaz (7.5 %) et Echichens (12.3 %), représentant ensemble un total de 19.8 %
- La commune de Morges réunit **63.6 %** du total des habitants

Les communes de la Couronne morgienne représentent **36.4 %** de la population totale.

En ce qui concerne l'évolution du nombre d'habitants entre 2019 et 2020, 3 tendances se dégagent :

- Une augmentation de population de 3 à 5 % à Chigny (+ 3.7 % ; + 6.7 % en 2019) et Vullierens (+ 5.7 % ; + 1.2 % en 2019)
- Une plus faible augmentation à Lully (+ 0.9 % ; + 3.5 % en 2019), Bremblens (+ 1.0 % ; + 5.3 % en 2019), Morges (+ 1.5 % ; + 0.9 % en 2019) et Echichens (+ 1.6 % ; + 0.9 % en 2019)
- Une diminution de population à Romanel-sur-Morges (- 0.9 % ; + 2.6 % en 2019), Tolochenaz (- 0.9 % ; - 1.3 % en 2019), Vufflens-le-Château (- 1.5 % ; - 0.3 % en 2019) et Aclens (- 2.0 % ; - 0.7 % en 2019)

2.2. Elèves

Le nombre d'élèves enclassés au sein de l'ASIME a augmenté de 95 unités (3.8 %) par rapport à 2019.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Population au 31 décembre	21 057	21 700	22 126	22 456	22 550	22 993	23 170	23 473	23 806	24 013	24 283	25 028	25 321	
Elèves ASIME au 1er octobre de l'année précédente	2 490	2 424	2 407	2 416	2 466	2 456	2 439	2 442	2 423	2 400	2 434	2 487	2 576	2 612
Elèves hors ASIME (dérogations)		14	16	8	12	12	15	16	25	26	24	40	46	40
Elèves hors ASIME (conventions)	275	228	186	111	108	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	2 765	2 666	2 609	2 535	2 586	2 468	2 454	2 458	2 448	2 426	2 458	2 527	2 622	2 652
Proportion élèves/population	13.1%	12.3%	11.8%	11.3%	11.5%	10.7%	10.6%	10.5%	10.3%	10.1%	10.1%	10.1%	10.4%	
Variation p.r. année précédente		-99	-57	-74	51	-118	-14	4	-10	-22	32	69	95	30
		-3.6%	-2.1%	-2.8%	2.0%	-4.6%	-0.6%	0.2%	-0.4%	-0.9%	1.3%	2.8%	3.8%	1.1%
Elèves OESP							16	18	26	25	24	26	26	28
Total élèves	2 765	2 666	2 609	2 535	2 586	2 468	2 470	2 476	2 474	2 451	2 482	2 553	2 648	2 680

Explications concernant les libellés figurant dans le tableau ci-dessus :

- Population : population résidente permanente au 31 décembre (source SCRIS)
- Elèves ASIME : élèves au 1er octobre de l'année précédente, domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- Elèves hors ASIME : élèves domiciliés hors du territoire de l'ASIME mais enclassés dans ses établissements en raison d'une des dérogations suivantes :
 - Aire de recrutement
 - Sport-Art-Etudes
 - Transferts entre établissements
 - Pédagogie spécialisée
 - Rattrapage ou raccordement
 - Placement par SPJ (Service de protection de la jeunesse)
 - Migration intercantonale
- Elèves OESP : élèves suivis par l'OESP (Office de l'enseignement spécialisé) qui fréquentent les établissements scolaires de l'ASIME mais dont l'écolage est financé par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation).

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

La proportion entre le nombre d'élèves et la population est stable depuis 2013 : environ 10 %.

Le tableau suivant présente la répartition du nombre d'élèves par commune et l'évolution par rapport à 2018.

Commune	Nombre d'élèves au 01.10.2019							Nombre d'élèves au 01.10.2018						
	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%
Aclens	42	11	10	63		63	2.4%	40	8	14	62		62	2.4%
Bremblens	51	15	23	89	1	90	3.5%	46	12	20	78	1	79	3.1%
Chigny	15	11	16	42		42	1.6%	11	11	18	40		40	1.6%
Echichens	201	66	89	356		356	13.8%	200	58	91	349		349	13.7%
Lully	53	18	30	101		101	3.9%	51	18	27	96		96	3.8%
Morges	828	268	423	1 519	7	1 526	59.0%	809	278	396	1 483	7	1 490	57.4%
Romanel-sur-Morges	18	9	15	42	1	43	1.7%	19	10	18	47	1	48	1.9%
Tolochenaz	112	41	64	217		217	8.4%	113	43	68	224	1	225	8.8%
Vufflens-le-Château	54	18	30	102		102	3.9%	60	16	32	108		108	4.2%
Vullierens	41	4	-	45		45	1.7%							
<i>Sous-total</i>	1 415	461	700	2 576	9	2 585	100.0%	1 349	454	684	2 487	10	2 497	96.8%
Hors ASIME	18	5	23	46	17	63		18	10	12	40	16	56	2.2%
Total	1 433	466	723	2 622	26	2 648		1 367	464	696	2 527	26	2 553	100.0%

On peut classer les communes en 3 catégories en fonction de leur nombre d'élèves :

- 6 communes avec moins de 5 % du nombre total d'élèves : Chigny (1.6 %), Romanel-sur-Morges (1.7 %), Vullierens (1.7 %), Aclens (2.4 %), Bremblens (3.5 %), Lully (3.9 %) et Vufflens-le-Château (3.9 %), représentant ensemble un total de 18.8 %
- 2 communes avec un nombre d'élèves compris entre 5 et 15 % du total : Tolochenaz (8.4 %) et Echichens (13.8 %), représentant ensemble un total de 22.2 %
- La commune de Morges avec un nombre d'élèves correspondant à **59.0 %** du total

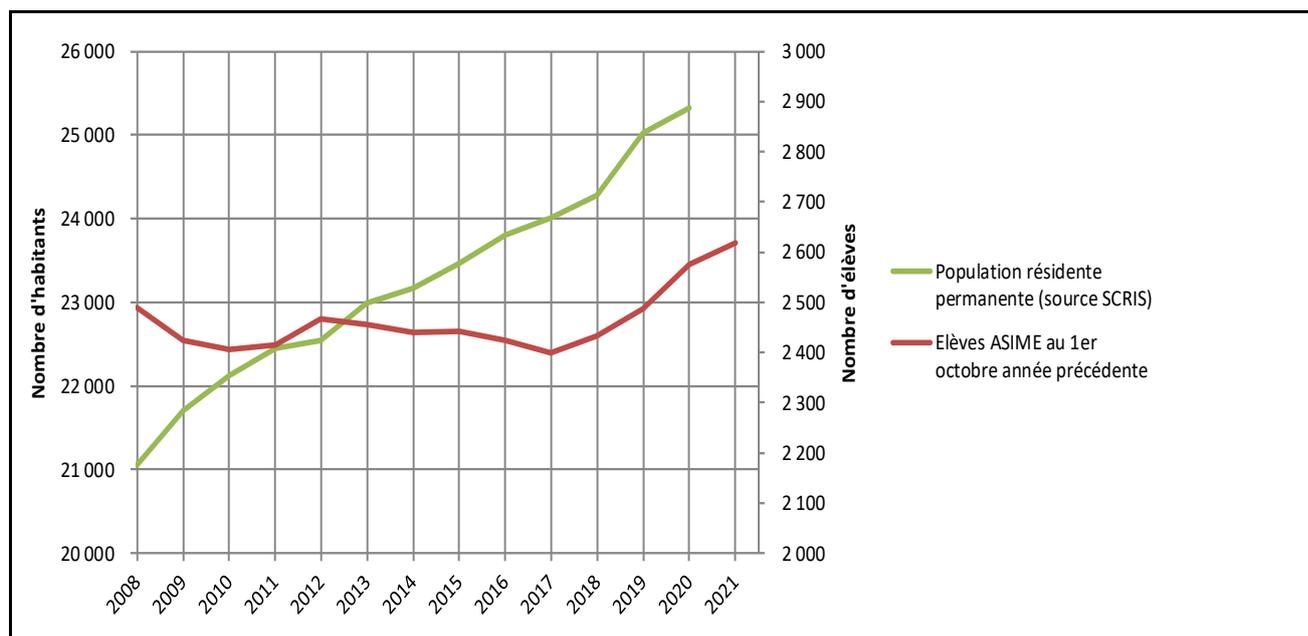
Les communes de la Couronne morgienne représentent **41.0 %** du nombre total d'élèves.

A titre d'information, le tableau suivant présente la situation à la rentrée de l'année scolaire 2020-2021. Comme dit précédemment, ces chiffres seront pris en compte dans l'exercice 2021.

Commune	Nombre d'élèves au 01.10.2020						
	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%
Aclens	44	9	10	63	-	63	2.4%
Bremblens	47	18	21	86	-	86	3.2%
Chigny	20	6	16	42	-	42	1.6%
Echichens	201	78	84	363	-	363	13.5%
Lully	52	18	30	100	-	100	3.7%
Morges	835	266	441	1 542	6	1 548	57.8%
Romanel-sur-Morges	22	5	14	41	-	41	1.5%
Tolochenaz	106	47	68	221	-	221	8.2%
Vufflens-le-Château	53	23	27	103	-	103	3.8%
Vullierens	40	10	1	51	-	51	1.9%
<i>Sous-total</i>	1 420	480	712	2 612	6	2 618	97.7%
Hors ASIME	24	8	8	40	22	62	2.3%
Total	1 444	488	720	2 652	28	2 680	100%

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

Le graphique suivant illustre l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves ASIME.



L'axe horizontal représente les exercices. Conformément aux statuts de l'ASIME, il y a un décalage d'un an entre la population (qui est celle au 31 décembre de l'exercice) et le nombre d'élèves (qui est celui au 1^{er} octobre de l'année précédente). De ce fait, l'accroissement de population dû à l'entrée de la commune de Vullierens dans l'ASIME apparaît en 2019 alors que celui des élèves de cette commune apparaît en 2020.

Après 5 années de baisse (2013-2017), le nombre d'élèves croît à nouveau régulièrement depuis 2018. L'accroissement du nombre d'élèves est du même ordre de grandeur que celui de la population.

2.3. Valeur des locaux scolaires

Le tableau suivant présente la répartition de la valeur des locaux scolaires mis à disposition par les différentes communes.

Commune	Locaux	%
Aclens	94 500	1.2%
Bremblens	-	0.0%
Chigny	-	0.0%
Echichens	839 873	10.4%
Lully	301 898	3.7%
Morges	5 684 509	70.5%
Romanel-sur-Morges	293 721	3.6%
Tolochenaz	260 690	3.2%
Vufflens-le-Château	401 183	5.0%
Vullierens	-	0.0%
ASIME	181 757	2.3%
Total	8 058 131	

On peut classer les communes en 4 catégories en fonction de l'importance de la valeur des locaux mis à disposition :

- 3 communes ne disposent pas de locaux scolaires : Bremblens, Chigny et Vullierens

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

- 4 communes mettent à disposition des locaux scolaires pour une valeur inférieure à 5 % du total : Aclens (1.2 %), Tolochenaz (3.2 %), Romanel-sur-Morges (3.6 %) et Lully (3.7 %), représentant ensemble un total de 11.8 %.
- 2 communes mettent à disposition des locaux scolaires dans une proportion entre 5 et 10 % du total : Vufflens-le-Château (5.0 %) et Echichens (10.4 %), représentant ensemble un total 15.4 %.
- La commune de Morges met à disposition **70.5 %** du coût des locaux.

Les communes de la Couronne morgienne représentent **27.2 %** de la valeur totale des locaux. L'ASIME représente 2.3 % avec le Centre Marcel Barbey.

2.4. Poids relatif des différentes communes

Le tableau ci-dessous présente la synthèse du poids relatif des différentes communes, dans chacun des domaines analysés ci-dessus.

Commune	Population	Elèves	Valeur locaux
Aclens	2.1%	2.4%	1.2%
Bremblens	2.3%	3.5%	-
Chigny	1.6%	1.6%	-
Echichens	12.3%	13.8%	10.4%
Lully	3.3%	3.9%	3.7%
Romanel-sur-Morges	1.8%	1.7%	3.6%
Tolochenaz	7.5%	8.4%	3.2%
Vufflens-le-Château	3.4%	3.9%	5.0%
Vullierens	2.1%	1.7%	-
<i>Sous-total Couronne</i>	36.4%	40.9%	27.1%
Morges	63.6%	59.0%	70.5%
<i>Total</i>	100%	100%	98%
ASIME			2%
Légende :			
	Moins de 5 %	Moins de 5 %	Moins de 5 %
	5 à 15 %	5 à 15 %	5 à 10 %
	Plus de 15 %	Plus de 15 %	Plus de 10 %

2.5. Impacts de la Covid-19

Certains grains de sable bloquent la machine, tandis que d'autres sont à l'origine de perles. Bien que la pandémie due au Covid-19 ait impacté de plein fouet les activités de l'ASIME, elle a aussi eu quelques effets positifs.

Le 25 février, le Canton informe les établissements scolaires « *qu'une cellule de coordination et de suivi a été mise en place au niveau du département pour suivre au jour le jour l'évolution de la situation et anticiper les différents scénarios possibles, en étroite collaboration avec le médecin cantonal et le Département de la santé.* » Les mesures de prévention sont rappelées (se laver les mains, rester chez soi en cas de symptômes). « *L'Office fédéral de la santé publique précise néanmoins que le risque d'infection est actuellement faible dans notre pays. Pour l'instant, le virus n'a été détecté chez personne et seuls les individus ayant voyagé dans les pays à risque ou étant en contact avec des voyageurs de ces pays sont susceptibles d'être contaminés et doivent être surveillés durant les 14 jours suivant leur exposition au virus.* »

Le vendredi 13 mars à 15h, la direction de l'ASIME est informée que le Canton ferme les écoles jusqu'à fin avril et suspend les camps jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les établissements scolaires communiquent l'information aux parents d'élèves. La direction de l'ASIME informe immédiatement le Comité de direction et le Conseil intercommunal des premières mesures prises :

- Annulation des camps scolaires, des camps sportifs et des cours de sport scolaire facultatif jusqu'à la fin de l'année scolaire
- Fermeture du cabinet dentaire scolaire

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

- Interruption immédiate des devoirs surveillés
- Annulation des locations au Centre Marcel Barbey
- Mise en place du télétravail pour le personnel administratif
- Mise en arrêt du travail du personnel des camps

L'ensemble du personnel de l'ASIME est systématiquement informé de l'évolution de la situation et le site internet de l'ASIME assure la communication avec le grand public.

Le Canton charge les établissements scolaires de mettre en place un accueil scolaire d'urgence permettant aux parents impliqués dans la lutte contre la pandémie (santé, sécurité) d'inscrire leurs enfants. Cet accueil devra être opérationnel à partir du lundi 16 mars à 7h.

Grâce aux outils et à son expérience, l'ASIME conçoit et met en ligne sur sa plateforme informatique un formulaire d'inscription pour les parents. Durant tout le week-end, au fur et à mesure que les inscriptions sont enregistrées, les secrétariats d'établissement organisent l'accueil du lundi matin. Le secrétariat de l'ASIME, quant à lui, informe les parents de l'annulation des prestations.

Le personnel non-vulnérable des devoirs surveillés s'engage pour participer à l'accueil scolaire. L'ASIME distribue à chacun des masques et des flacons de gel hydroalcoolique.

L'accueil scolaire fonctionne du 16 mars au 10 avril (4 semaines) avec la collaboration du personnel non-vulnérable des devoirs surveillés, puis, durant les vacances scolaires et jusqu'au 8 mai (4 semaines), il est pris en charge par les enseignants.

Début avril, l'ASIME dépose une demande d'allocation pour réduction de l'horaire de travail pour tous les collaborateurs concernés. Le 28 mai, une décision négative est rendue, motivée essentiellement par le fait que l'ASIME est un employeur de droit public qui n'endosse aucun risque d'exploitation car il remplit son mandat légal, que les pertes sont couvertes par les fonds publics et qu'il n'y a pas de risque de disparition d'emplois.

L'école reprend le 11 mai, d'abord un jour sur deux, puis de manière « normale » dès le 25 mai. Un important dispositif est mis en place avec les services de conciergerie pour faire respecter les mesures d'hygiène et nettoyer les locaux. Les devoirs surveillés reprennent également à cette date. En revanche les camps, sorties, voyages d'études et le sport scolaire facultatif restent annulés jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le guichet public ouvre progressivement quelques matins par semaine, avec les mesures de protection adéquates. Le personnel administratif poursuit en télétravail avec un seul collaborateur présent dans les locaux.

Début juin, suite à la décision du Conseil fédéral, l'ASIME confirme les inscriptions aux camps de vacances. Les mesures d'hygiène recommandées par le GLAJ (Groupe de liaison des activités de jeunesse) sont transmises à l'équipe des camps. En plus du nettoyage quotidien, une entreprise externe est mandatée une fois par semaine pour un nettoyage complet des locaux.

La fin de l'année scolaire se déroule avec des promotions simplifiées et les vacances scolaires commencent.

Le 24 août, les enfants reprennent le chemin de l'école et peuvent compter à nouveau sur l'ensemble des prestations de l'ASIME.

Le vendredi 24 octobre à midi, la direction de l'ASIME est informée que le Canton annule à nouveau tous les camps scolaires, sorties, voyages d'études avec hébergement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Sans tarder, la direction de l'ASIME et le personnel des camps conçoivent un nouveau concept et proposent des journées d'activités à la place des camps avec hébergement. Un transport en bus spécial est mis en place entre les différents collèges et le Centre Marcel Barbey permettant ainsi à une seule classe à la fois de se rendre à la Vallée de Joux. Les horaires du matin et du soir sont organisés pour s'intégrer au mieux aux transports scolaires locaux. Pour réduire la charge financière due aux transports supplémentaires, 3 journées par semaine sont réservées aux établissements scolaires de l'ASIME tandis que la 4e est proposée aux établissements scolaires externes. Le mercredi est réservé pour un nettoyage complet des locaux par une entreprise spécialisée. Les journées d'activités sont proposées en priorité aux classes qui avaient déjà réservé une semaine de camps, ainsi qu'aux classes de l'Établissement secondaire de Morges Beausobre qui ont vu leur camp de ski annulé. Le planning des journées jusqu'à la fin de l'année scolaire se remplit en 24h.

Le 1^{er} décembre, la première journée d'activités accueille une classe de l'ASIME.

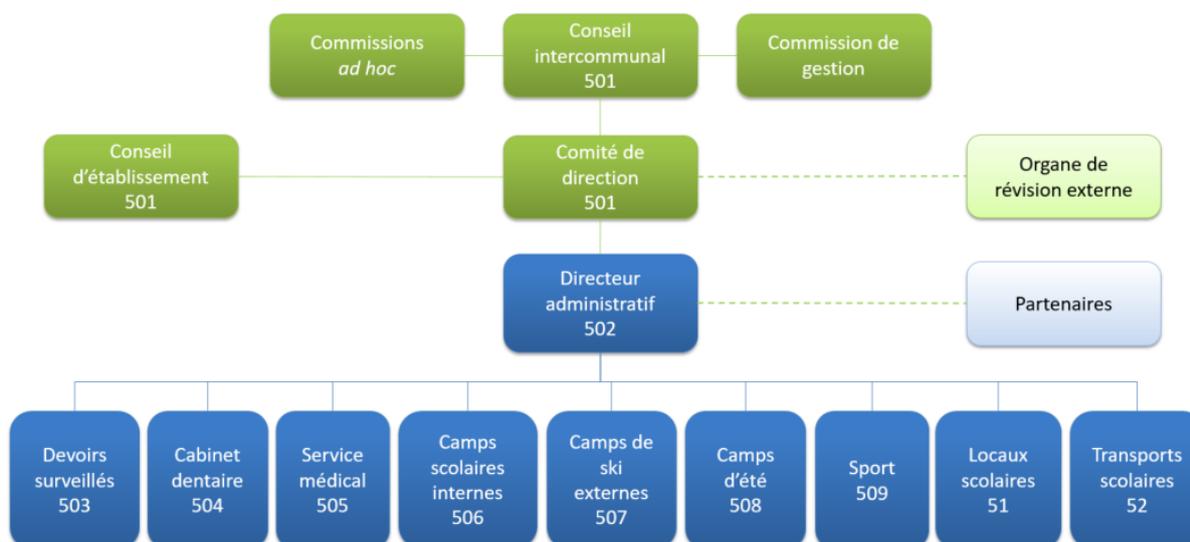
3. Objectifs annuels

Les objectifs fixés par le Comité de direction pour l'année 2020 étaient les suivants :

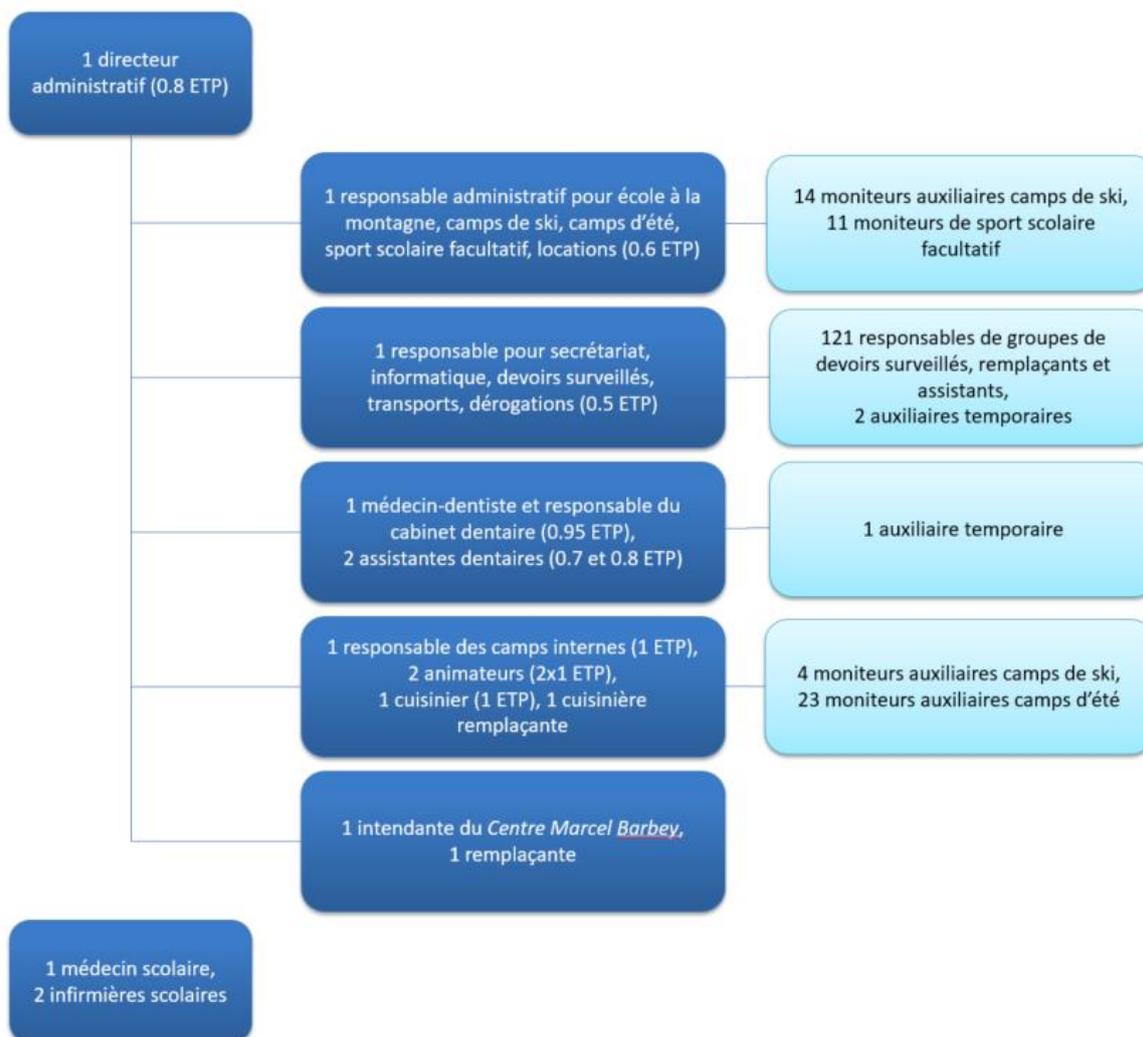
1. Actualiser le barème de calcul du coût des locaux scolaires accompagné d'un aide-mémoire pour les communes.
2. Dresser un bilan du fonctionnement du cabinet dentaire scolaire.
3. Terminer la mise en place des nouveaux outils informatiques et consolider l'organisation.
4. Présenter le décompte final du projet d'acquisition, rénovation et transformation du Centre Marcel Barbey
5. Dresser un bilan de la fonction de directeur administratif et préparer le recrutement de son successeur.
6. Mettre sur pied une collaboration école-familles à l'aide de travailleurs sociaux

4. Organigramme

Deux organigrammes représentent les liens entre les organes et les activités de l'ASIME d'une part, puis les liens entre les fonctions du personnel d'autre part.



Les chiffres indiqués au bas de chaque case correspondent aux comptes de regroupement du plan comptable.



Les cases foncées représentent les 13 postes fixes (contrat à durée indéterminée) tandis que les cases claires représentent les fonctions temporaires (mandat, camp ou année scolaire). La liste des collaborateurs occupant les postes fixes figure à l'annexe 4.

5. Autorités

5.1. Conseil intercommunal

5.1.1. Membres

Le Conseil intercommunal est composé de 27 membres répartis comme suit :

- 2 délégués de chaque commune de la Couronne morgienne : 1 Municipal-e et 1 Délégué-e du Conseil communal ou général
- 9 délégués de la commune de Morges : 2 Municipaux et 6 Délégués du Conseil communal

Au cours de la séance du 23 septembre 2020, Mme Karine Ropraz (Bremblens) a été élue à la présidence, M. Fabrice Dunand (Aclens) à la vice-présidence.

La liste des membres du Conseil intercommunal figure à l'annexe 1.

Pour mémoire le Règlement du Conseil intercommunal ainsi que tous les documents validés en séance peuvent être consultés sur le site web de l'ASIME.

5.1.2. Commissions

La Commission de gestion a examiné les comptes 2019 et le budget 2021 d'autre part.

Suite à l'élection de Mme Sylvie Ciana (Aclens) au Comité de direction le 23 septembre, Mme Céline Bonzon (Vullierens) est élue pour lui succéder à la Commission de gestion.

5.1.3. Activités

En raison de la Covid-19, le Conseil intercommunal s'est réuni une seule fois le 23 septembre 2020 pour approuver la gestion et les comptes 2019 ainsi que le budget 2021.

5.1.4. Suivi des vœux

Le suivi des vœux exprimés par le Conseil intercommunal figure à l'annexe 5. Le Comité de direction propose de classer les vœux réalisés.

5.2. Comité de direction

5.2.1. Membres

Suite au départ de Mme Françoise Wüthrich (Aclens) au printemps, Mme Sylvie Ciana (Aclens) a été élue au Comité de direction le 23 septembre 2020.

M. Andreas Sutter (Tolochenaz) a repris la vice-présidence le 17 août 2020.

La liste des membres du Comité de direction figure à l'annexe 2.

5.2.2. Activités

Le Comité de direction s'est réuni à 10 reprises durant l'année (dont 3 par vidéoconférence).

Les Directeurs des 3 établissements scolaires ont participé à la première partie de la plupart de ces séances. Le rapport d'activités de chacun des 3 établissements scolaires figure aux annexes 7 à 9.

Le Comité de direction a traité les dossiers suivants :

- Activités scolaires générales et administration :
 - **Gestion des impacts de la Covid-19 sur les activités de l'ASIME**
 - Accueil de M. Fabien Descoedres, nouveau directeur de l'Etablissement primaire de Morges Ouest
 - Etude des projections d'enclassement pour la rentrée scolaire 2020-2021 et impacts sur les transports scolaires
 - Engagement du personnel des devoirs surveillés dans le cadre du service d'accueil scolaire
 - Traitement d'une dénonciation au sujet du cabinet dentaire scolaire
 - Gestion d'un litige concernant l'annulation de la réservation de chalets pour les camps de ski
 - Demande d'adhésion au *Groupement des autorités scolaires vaudoises* (GAS- VAUD)
 - Validation du projet de journées d'activités en lieu et place des camps scolaires
 - Poursuite de la réflexion sur la journée continue (cf. groupe de travail *ad hoc* ci-dessous)
 - Réflexion sur un projet de collaboration école-familles à l'aide de travailleurs sociaux
- Locaux et mobilier scolaires :
 - **Suivi du projet de construction du collège Jacques-Dubochet, participation à l'appel d'offres pour le mobilier scolaire et administratif**
 - Visite des locaux et du préau en toiture du collège Jacques-Dubochet
 - Poursuite de l'étude sur la révision du barème de calcul du coût des locaux scolaires et simulation de l'impact d'une variation du taux d'intérêt
 - Création d'un groupe de travail sur la planification scolaire en collaboration avec les Directions scolaires et la DGEO
 - Etude de la décision cantonale au sujet du forfait numérique et wifi proposé par le Canton (écrans de projection avec interactivité sur la tablette de l'enseignant)

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

- Adoption d'une directive sur la gestion du mobilier et les déménagements
- Traitement de différents problèmes relatifs à la prise en charge de factures liées aux locaux scolaires morgiens
- Etude du projet de réaménagement et de mise en conformité des locaux du bâtiment administratif de Beausobre, puis réception de la décision négative de la Ville de Morges
- Réception du courrier de la PRM annonçant que, durant les travaux sur le site, 2 places visiteurs sont réservées à l'ASIME dans le parking souterrain de Beausobre
- Suivi de l'impact sur l'école des travaux se déroulant sur le site de Beausobre
- Discussions au sujet du déménagement des salles de musique de Beausobre
- Organisation des déménagements de fin d'année scolaire, en particulier la désaffectation des collèges du Bluard et des Jardins, et gestion du mobilier
- Réflexion suite au retrait du préavis concernant le projet de rénovation/reconstruction du collège de Chanel
- Etude du projet de rénovation et d'assainissement de la salle de gymnastique d'Aclens, du décompte final classes provisoires et mobilier de Bellicot (Echichens) et du projet de remplacement de l'installation de production de chaleur à Vuflens-le-Château
- Etude de la demande de la commune de Tolochenaz de sortir un local de l'inventaire des locaux scolaires pendant 2-3 ans pour être mis à disposition de l'UAPE
- Réception du permis d'utiliser le Centre Marcel Barbey (!)
- Transports scolaires :
 - Prise en charge des frais de transport des élèves des classes certificatives de 12^e année (rattrapage LEO)
 - Organisation des transports dus aux particularités d'enclassement
 - Etude des offres de transports scolaires 2019-2020
 - Prise en charge du transport des élèves sur les sites de compétition des JOJ 2020
- Ressources humaines :
 - Demande aux établissements scolaires de nommer un nouveau responsable d'établissement pour le sport scolaire facultatif
 - Démarrage du bilan de la fonction de directeur administratif avec le soutien d'un consultant externe
- Finances :
 - Examen et approbation des comptes 2019
 - Demande d'allocations pour réduction de l'horaire de travail
 - Etude du projet de nouvelle convention de prestations avec le Service des finances de la Ville de Morges
 - Adoption du nouveau tarif des prestations 2020-2021
 - Examen et approbation du budget 2021

5.2.3. Groupe de travail

Seul un groupe de travail a été actif en 2020. Le groupe de travail « Journée continue » s'est réuni le 2 novembre 2020. Il était composé de Mmes Isabelle Bonvin, Maria-Pia Dubey et Sylvie Podio, M. Luc Schlaeppli (Morges Beausobre) et M. Marc Johannot.

5.3. Conseil d'établissement

5.3.1. Membres

Selon la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants :

1. Les parents
2. Les professionnels de l'école
3. La société civile
4. Les autorités

La liste des membres du Conseil d'établissement figure à l'annexe 3.

5.3.2. Activités

En raison de la Covid-19, le Conseil d'établissement s'est réuni une seule fois le 25 février 2020.

Le rapport d'activités du Conseil d'établissement figure à l'annexe 6.

6. Administration

6.1. Organisation

L'équipe administrative est stable. Elle est composée de M. Marc Johannot, directeur administratif (80 %), et de deux secrétaires responsables de secteurs (à 60 % et 50 %), soit au total 1.9 équivalents temps plein (ETP).

La liste de l'ensemble des collaborateurs de l'ASIME figure à l'annexe 4.

Les secteurs d'activités sont répartis entre les 3 collaborateurs comme suit :

- M. Marc Johannot est responsable des relations avec les autorités et les partenaires, de la direction, du personnel, des finances, de l'infrastructure technique, des locaux, du mobilier scolaire et sportif
- Mme Corinne Borboën est responsable de l'école à la montagne, des journées d'activités, des camps de ski, des camps de vacances et du sport scolaire facultatif
- Mme Madika Reymond est responsable de l'administration, de l'informatique, des dérogations, des devoirs surveillés et des transports scolaires

6.2. Infrastructure informatique

Grâce à la souplesse et à la fiabilité de l'infrastructure informatique mise en place, tous les collaborateurs ont pu poursuivre leurs activités de manière décentralisée malgré les contraintes dues à la Covid-19. Les outils présentés en détail dans le rapport de gestion 2019 ont parfaitement rempli leur rôle.

L'ASIME a été capable de répondre très rapidement à 3 demandes spécifiques survenues durant la pandémie :

- Mettre en place en quelques heures un outil permettant aux parents d'inscrire leurs enfants au service d'accueil scolaire et aux secrétariats d'établissement d'organiser celui-ci
- Organiser le tournus des responsables de groupes au sein du service d'accueil, intégrant les collaboratrices de l'AREMS, avec un accès en ligne à toutes données ainsi qu'aux instructions sur le comportement à adopter et les consignes sanitaires
- Organiser la planification des journées d'activités organisées en lieu et place des camps scolaires

Des améliorations ont été apportées à 2 outils.

Un nouveau thème a été créé sur le géoportail **CartoJuraLéman**. Intitulé « Ecole et accueil de l'enfance », il permet aux parents de visualiser sur une carte l'emplacement des éléments suivants :



- Accueil de l'enfance :
 - Structures préscolaires
 - Structures parascolaires
 - Restaurants scolaires
 - Accueil libre
- Bâtiments :
 - Collèges primaires
 - Collèges secondaires
 - Salles de sport
 - Autres
- Activités :
 - Devoirs surveillés
 - Sports / activités pour les petits (6-9 ans)
 - Sports / activités (9-14 ans)

- Centres sportifs
- Centres d'animation

La superposition des données des thèmes « Ecole et accueil de l'enfance » et « Transports publics » permet ainsi à un parent de trouver par exemple la ligne de transport qui permettra à son enfant de se rendre à l'école, aux devoirs surveillés ou au sport scolaire facultatif, et de trouver les arrêts correspondants.

Sur ce même outil, il est possible de visualiser d'autres données intéressantes telles que :

- Le territoire des associations scolaires intercommunales
- Les aires de recrutement
- Les régions scolaires
- Les réseaux d'accueil
- Les places de stationnement
- Les chantiers en cours et planifiés
- Les lieux d'intérêt
- etc.

Le logiciel **CSE.KIBE**, mis en place en 2019, permet de gérer les élèves et leurs activités périscolaires (devoirs surveillés, camps, journées d'activités, sport scolaire facultatif). Chaque mois, les 3 établissements scolaires transmettent à l'ASIME les mutations intervenues durant le mois écoulé (départs, arrivées, déménagements). De cette manière, l'ensemble des utilisateurs (ASIME, AJEMA et AREMS) disposent de données actualisées. Des développements spécifiques ont permis de simplifier le travail administratif.



Le logiciel de gestion de projets **MONDAY**, également mis en place en 2019, permet d'organiser et de gérer les tâches au sein des différentes équipes, en particulier lorsqu'elles sont décentralisées ou en télétravail.



Le site web www.asime.ch a également été très utile tout au long de l'année pour publier les informations liées à l'évolution de la Covid-19 et à son impact sur les prestations de l'ASIME.

7. Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont ouverts aux élèves de 3^e à 8^e année. Ils ont lieu les lundis, mardis et jeudis, de 15h40 à 17h20, en principe dans le collège où l'élève est scolarisé.

Les objectifs visés sont les suivants :

1. Conseiller et encadrer l'élève pour qu'il apprenne à s'organiser, à séquencer et à anticiper le travail de la semaine.
2. Accompagner et soutenir l'élève s'il a des questions liées à ses devoirs du jour.
3. Signaler à la maîtresse de classe si un élève rencontre de grosses difficultés.
4. Encourager la responsabilité et l'autonomie de l'élève, ainsi que l'entraide entre camarades.

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

Le tableau suivant présente le nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés ainsi que le nombre de groupe.

	Nombre d'élèves au 01.10	Elèves 3-8P	Elèves 3-8P inscrits	Proportion	Nombre de groupes constitués	Nombre d'élèves par groupe
2012-2013	2 468	1 270	232	18.3%	28	8.3
2013-2014	2 470	1 020	211	20.7%	27	7.8
2014-2015	2 476	1 080	210	19.4%	26	8.1
2015-2016	2 474	1 058	178	16.8%	23	7.7
2016-2017	2 451	1 092	197	18.0%	26	7.6
2017-2018	2 482	1 100	199	18.1%	28	7.1
2018-2019	2 553	1 153	198	17.2%	27	7.3
2019-2020	2 648	1 417	209	14.7%	31	6.7
2020-2021	2 680	1 453	205	14.1%	29	7.1

Ouverture à tous les élèves de 3P.

Au 1^{er} octobre 2020, 205 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés, ce qui représente une proportion de 14.1 % des élèves de 3P à 8P.

Le nombre d'inscriptions est stable par rapport au début de l'année scolaire 2019-2020.

Le nombre moyen d'élèves par groupe est d'environ 7. Certains groupes sont parfois plus importants pour ne pas séparer les élèves d'une même classe. A partir d'une dizaine d'élèves, une discussion est engagée avec le responsable et l'enseignant pour éventuellement scinder le groupe en deux. Dans certains cas, la division du groupe doit être réalisée bien plus tôt car les élèves au comportement difficile nécessitent beaucoup plus d'attention pour que les devoirs soient réalisés.



Une première volée de 135 élèves a commencé les devoirs surveillés le 7 septembre, répartis dans 29 groupes (27 à Morges, 1 à Echichens et 1 à Vuflens-le-Château). Une seconde volée a débuté le 22 septembre.

Chaque groupe est dirigé par un responsable. Neuf groupes fonctionnent en mode duo, c'est-à-dire qu'il y a un responsable pour 2 jours et un autre pour le 3^e jour. Dans certains groupes, en raison des difficultés d'apprentissage de certains élèves, un second adulte vient en renfort certains jours.

24 élèves de 11^e année VP ont été engagés comme assistant-e-s de devoirs surveillés, après avoir parcouru pour la première fois de leur vie un processus de recrutement. Leur dynamisme est fortement apprécié et leur effectif ne suffit pas à répondre aux nombreux besoins.

Une équipe d'une quarantaine de remplaçants vient compléter le dispositif et permet de réagir en cas d'absence, ce qui était beaucoup plus fréquent cette année.

En raison de la Covid-19, du personnel supplémentaire « non-vulnérable » a dû être engagé afin de remplacer la dizaine personnes qui étaient arrêtées sur ordre du médecin. Des collaboratrices de l'AREMS ont été intégrées dans les tournus du service d'accueil scolaire organisé durant la fermeture des écoles.

Durant cette période, en plus de l'accueil scolaire, certains collaborateurs des devoirs surveillés ont participé aux devoirs surveillés « à distance ». Les élèves qui le souhaitaient pouvaient s'inscrire en ligne et les collaborateurs organisaient une vidéoconférence avec chacun pour répondre à ses questions.

Les réunions plénières prévues 3 fois par année ont dû être annulées pour des raisons sanitaires. Au début de l'année scolaire, une rencontre en effectif réduit a permis de transmettre les instructions à tous les nouveaux collaborateurs. Les collaborateurs qui connaissaient déjà notre organisation ont participé à une vidéoconférence.

L'atmosphère de travail était particulièrement tendue dans certains groupes. L'encadrement a dû être renforcé dans certaines situations, tandis que dans d'autres, le nombre d'élèves a été réduit. Comme chaque année, quelques élèves ont dû être exclus des devoirs surveillés en raison de leur comportement, après avoir été avertis à plusieurs reprises.

8. Cabinet dentaire scolaire

Le cabinet dentaire scolaire assume la prophylaxie, le dépistage et les soins dentaires des élèves de l'ASIME.

Le cabinet est ouvert 42 semaines par année (38 semaines d'école + 20 jours supplémentaires pendant les vacances scolaires). Les horaires quotidiens ont été adaptés pour répondre au mieux aux besoins des parents.

Le tableau suivant présente la répartition des motifs de rendez-vous au cabinet.

Contrôle et détartrage	Fluoration/motivation (prophylaxie)	Scelléments de fissures (prophylaxie)	Caries	Extractions	Urgences
49 %	30 %	12%	7 %	1 %	1 %

L'effectif du cabinet dentaire scolaire est stable. Il est composé d'une médecin-dentiste (0.95 ETP) et de 2 assistantes dentaires (0.7 et 0.8 ETP).

Malgré la Covid-19, le plan prévu pour la formation des collaboratrices a pu être maintenu car de nombreuses formations ont été transformées en webinaires.

En collaboration avec le projet LIFT, un élève a effectué un stage au cabinet pour découvrir le travail de l'assistant dentaire dans un environnement spécialisé en pédodontie (cf. rapport d'activités Morges Beausobre en annexe 9).

La réorganisation entamée en 2018 continue à déployer ses effets. L'objectif visé étant d'atteindre l'équilibre financier (cf. vœu n° 2014-16 du Conseil intercommunal). L'analyse financière complète figure à l'annexe 7 du préavis 01/05.2021 sur les comptes 2020.

La nouvelle tarification DENTOTAR a été intégrée au logiciel DENTAGEST à fin 2019. La valeur du point est à 1.0 pour les patients ASIME et à 1.15 pour les patients non-ASIME (0.9 pour les patients suivis par les services sociaux).

Le tableau suivant présente quelques chiffres liés à l'activité du cabinet.

	2019	2020
Nombre de patients soignés	830	798
Nombre de rendez-vous	2'131	1'722
Nombre de rendez-vous manqués	258	143

Malgré la fermeture du cabinet pendant 5 semaines et les contraintes liées à la Covid-19, le nombre de patients soignés n'a que légèrement diminué entre 2019 et 2020 (-3.8 %)

Le système de rappel de rendez-vous par SMS mis en place a permis de réduire de plus de 44 % le nombre de rendez-vous manqués

	2019	2020
Patients privés	76	144
Patients suivis par les services sociaux	64	28
<i>Total</i>	<i>140</i>	<i>172</i>

Le nombre de nouveaux patients a considérablement augmenté (+32 par rapport à 2019). Cette augmentation est liée à la qualité de la prise en charge des enfants dans un cabinet spécialisé en pédodontie et aux nouveautés mises en place dans le domaine de la prophylaxie et des soins.

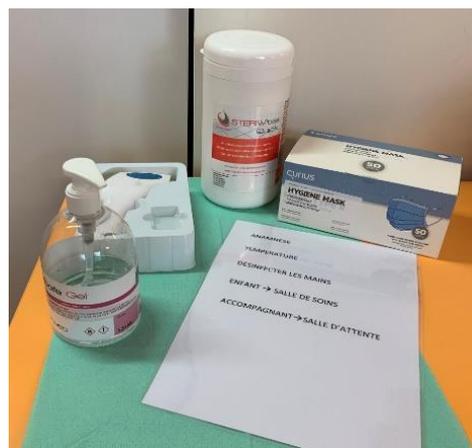
En raison de la Covid-19, le cabinet a dû fermer ses portes entre le 16 mars et le 10 avril (4 semaines). Durant cette période, les appels téléphoniques étaient déviés sur le portable de la Doctoresse Gasparetto afin d'effectuer un triage des urgences. La doctoresse et ses assistantes ont profité du confinement pour préparer plusieurs dossiers didactiques sur le thème de l'hygiène orale à utiliser dans le cadre de la prophylaxie.

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

Les activités ont repris après cette interruption. L'organisation des rendez-vous a été allégée pour permettre une bonne aération des locaux entre chaque patient (conformément aux directives cantonales).



Un protocole (téléphonique et sur place) a été mis en place pour trier les patients à leur arrivée : désinfection, prise de température, masque, etc.



En raison des nouvelles mesures sanitaires, la salle d'attente a été installée à l'extérieur du cabinet.

a) Prophylaxie

Le projet pilote de prophylaxie pour les élèves de 10^e et 11^e année s'est déroulé entre janvier et février. Les élèves ont été sensibilisés à l'utilisation de la brosse à dents électrique avec la possibilité d'en essayer une sur place. Cette nouvelle façon de présenter la prophylaxie aux adolescents a suscité beaucoup d'intérêt et a également permis d'acquérir de nouveaux patients.

Depuis cette année, le cabinet recommande quelques équipements aux patients ou à leurs parents, en fournissant les explications nécessaires : brosses à dents électriques (3 tailles selon l'âge), fil dentaire ou dentifrice peuvent être achetés sur place. Cette nouveauté a rencontré un grand succès.

La doctoresse a aussi introduit quelques nouveautés en prophylaxie au cabinet. A la place des gouttières de fluor pour tous, elle propose des produits spécifiques qui aident la minéralisation uniquement sur les dents qui en ont besoin. La coloration de la plaque dentaire avec 3 couleurs différentes permet de montrer à l'enfant les endroits qu'il a oublié de brosser. Des recommandations sont faites au sujet des récréations et de l'alimentation en général. Grâce à des photos prises régulièrement durant le traitement, l'enfant peut suivre de ses propres yeux l'effet de ses efforts sur son hygiène dentaire. Cette prise en charge individuelle a une influence sur la diminution du nombre des caries des patients de notre cabinet.



b) Dépistage

Le tableau suivant présente le résultat du dépistage effectué sur 2'065 élèves.

Élèves absents	Dents en ordre	Suspicion de carie	Soins à prévoir	Soins urgents
4.6 %	72.2 %	12.2 %	9.7 %	1.3 %

Le résultat de plus de 70 % des élèves ayant des dents en ordre est très encourageant.

Le résultat du dépistage est toujours communiqué par écrit aux parents. En cas de questions, les parents peuvent toujours s'adresser au cabinet, même si leur enfant ne figure pas parmi les patients inscrits.

Lorsque des soins urgents sont nécessaires, la Doctoresse prend contact avec les infirmières scolaires qui organisent une rencontre avec l'enseignant-e et les parents.

En raison de la Covid-19, le dépistage n'a pas pu être terminé : la visite de 5 classes du collège de Beausobre a dû être reportée en 2021.

9. Service de santé scolaire

En collaboration avec le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, deux infirmières de santé communautaire en milieu scolaire, appelées infirmières scolaires, sont en charge de la santé globale des enfants et des adolescents à l'école.

Les infirmières scolaires exercent des activités de promotion de la santé et de prévention, disposent de locaux à Beausobre et sont intégrées dans la vie des établissements scolaires. Leurs activités se partagent entre des tâches fixes (visites de santé, entretiens avec les familles, vaccinations, dépistages, administration, etc.) et un travail en interdisciplinarité pour l'élaboration de projets de promotion de la santé et pour des situations diverses et imprévisibles (urgences, détresse sociale, incidents critiques, atteintes à l'intégrité physique et psychique, intégration des enfants avec handicap, etc.). Elles sont à disposition des enfants, des adolescents, des familles, des enseignants pour un accompagnement, un soutien, une orientation.

Les activités réalisées par l'unité PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) sont présentées dans les rapports d'activités des 3 établissements scolaires figurant aux annexes 7 à 9.

Le médecin et les infirmières scolaires sont responsables de la mise en œuvre de la vaccination en milieu scolaire. Le médecin scolaire assume la responsabilité médicale de la vaccination tandis que les infirmières scolaires sont responsables de la commande et du stockage des vaccins ainsi que de l'organisation, des séances d'information, de l'inscription à la vaccination et des séances de vaccination.

L'ASIME finance les honoraires du médecin scolaire, la mise à disposition des locaux, les équipements des infirmières et le réapprovisionnement des pharmacies de secours des bâtiments scolaires.

Le tableau ci-dessous présente les activités du médecin scolaire durant l'année scolaire 2019-2020.

	Morges Est [h]	Morges Ouest [h]	Morges Beausobre [h]		
Besoins particuliers d'élèves	2.75	30.00	18.40	51.15	43%
Equipe PSPS	4.00	2.00	12.50	18.50	16%
GRAFIC (Gestion des Ressources d'Accompagnement et de Formation en cas d'Incident Critique)		1.00		1.00	1%
Projet PSPS		3.50	0.50	4.00	3%
Vaccination	5.00	4.00	12.50	21.50	18%
Autres	3.35	3.35	4.50	11.20	9%
Déplacements	2.10	5.75	4.00	11.85	10%
	17.20	49.60	52.40	119.20	
	14%	42%	44%		

10. Camps scolaires

L'année 2020 s'est déroulée de manière très irrégulière et plutôt compliquée pour la mise en place des camps. La Covid-19 a marqué notre année d'exploitation par plusieurs interruptions et le manque de neige a influencé nos camps de ski.

L'hiver a été difficile en raison de la douceur des températures et par la quasi absence de neige. Les randonnées à pied à travers les champs et la découverte de la forêt ont remplacé les sorties à ski. La dynamique a été brusquement stoppée à mi-mars en raison des restrictions sanitaires. Alors que l'équipe était habituée à voir ses activités suivre le rythme de l'école année après année, l'avenir est soudainement devenu totalement incertain. Dans l'incertitude d'une éventuelle reprise des activités, le printemps a été particulièrement long.

Heureusement les camps de vacances ont pu avoir lieu durant l'été. Les règles sanitaires ont été expliquées. Les enfants les ont respectées et se sont régulièrement lavés les mains. Des consignes strictes ont été fixées dans les chambres, au réfectoire et à la cuisine. La météo favorable a permis de passer un maximum de temps à l'extérieur, ce qui a permis de passer de très bons moments avec les enfants dans une extraordinaire ambiance. L'été a été très chaud et l'équipe de moniteurs auxiliaires était efficace et dynamique. Aucune contamination due au virus n'a troublé ce radieux été 2020.

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

Les camps d'automne et leurs promenades dans la nature ont repris au milieu de belles couleurs. Soudain tout s'est à nouveau arrêté : les camps ont été interrompus jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021. Un nouveau choc à encaisser.

L'équipe toujours très soudée s'est réunie à plusieurs reprises et ont soumis à la direction un projet pour accueillir les enfants avec des activités à la journée. Le projet ayant été accepté, les journées d'activités ont pu débuter en décembre. Elles sont particulièrement appréciées par les enfants et les enseignants et permettent de redonner de l'oxygène à tous.

Toute l'équipe des camps souhaite exprimer sa reconnaissance à la direction de l'ASIME pour son soutien tout au long de cette année 2020 si particulière. Tous se réjouissent de tourner cette page difficile et de retrouver en 2021 l'atmosphère si particulière des semaines de camps.

10.1.Camps internes

Les camps scolaires internes se déroulent au Centre Marcel Barbey, sur la commune du Lieu (Vallée de Joux).

Camps de ski

L'année 2020 s'annonçait bien mais, dès l'annonce en janvier de l'évolution de la pandémie, le rythme des camps a subi d'importantes perturbations. Les camps de janvier à mi-mars ont pu avoir lieu comme prévu. 217 enfants des établissements scolaires de l'ASIME, ainsi que 2 classes de Prilly (échanges) et 3 classes de communes externes se sont rendus au Centre Marcel Barbey.

Ecole à la montagne (printemps et automne)

Les semaines d'école à la montagne prévues au printemps ont été supprimées jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.

A la rentrée de septembre, les camps ont repris même si l'annonce d'une 2^{ème} vague devenait de plus en plus réelle. Du 31 août au 9 octobre, 12 classes, soit 224 élèves et 16 enseignants, ont pu profiter d'une semaine de camp. Le dernier jour des vacances d'octobre, le Canton a décidé d'interrompre les camps avec hébergement jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.

Un concept de journées d'activités a été immédiatement mis en place par l'équipe des camps. Organisées au Centre Marcel Barbey dans le strict respect des consignes sanitaires, les élèves sont accueillis pour une journée, à raison d'une classe à la fois. L'enseignant peut choisir à l'avance le type de journée souhaité dans un programme d'activités adaptées à la saison et à l'âge des enfants. Les contacts avec l'extérieur sont limités au maximum. Un repas chaud est servi à midi ainsi qu'un goûter l'après-midi. Les trajets se font en bus privé : les élèves et leur enseignant sont pris en charge à proximité de leur collège le matin et ramenés au même endroit en fin de journée.

Durant l'automne, 3 types de journées étaient proposées :

- Journée rando-nature : 3 randonnées à choix, sentiers didactiques, parcours mystère, jeux, repas en forêt, au bord du lac ou au Centre Marcel Barbey
- Journée ludique : parcours d'équilibre, sable, jeux, cache-cache, découverte de la forêt
- Journée sportive : 3 activités à choix entre tir à l'arc, géocache, spéléologie, escalade, patinoire, piscine, accro-indoor

Au mois de décembre, 8 classes (147 élèves) ont pu profiter de passer une journée au grand air de la Vallée de Joux. Les autres classes de l'ASIME, ainsi que 17 classes de communes extérieures, se sont déjà inscrites pour l'hiver et le printemps prochains.

10.2.Camps externes

Les camps de ski externes se déroulent dans les Alpes. Ils sont destinés aux élèves de 9^e année de l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre.

Trois camps de ski sur les cinq prévus ont pu avoir lieu : un à Vers l'Eglise, et 2 à la Barboleusaz/Villars en janvier et février. Puis le Canton a interdit les camps avec hébergement et les 2 derniers camps de ski prévus à fin mars à Chandolin et Zinal n'ont pas pu avoir lieu.

11. Sport scolaire facultatif

11.1. Activités

Dans le but de promouvoir le maintien d'une bonne santé, des cours de sport facultatif sont proposés aux élèves de l'ASIME. Le catalogue des sports permet aux élèves de découvrir et de s'initier à un sport, en dehors des heures scolaires. En cas d'intérêt, l'élève peut ensuite s'inscrire au club sportif concerné.

10 sports ont été proposés au deuxième semestre 2019-2020 (de février à juin) et plus de 100 enfants se sont inscrits aux différents cours. Les groupes ont été formés, les cours ont commencé fin février. Malheureusement ils ont dû être annulés à mi-mars avec la fermeture des écoles.

Le catalogue des sports pour le 1^{er} semestre de l'année scolaire 2020-2021 proposait des cours entre fin octobre 2020 et février 2021. Les nouveaux sports proposés comme le badminton et le circuit training ont rencontré un vif succès.

Les cours de natation n'ont pas pu avoir lieu car la désinfection obligatoire du bassin du Petit-Dézaley devait se dérouler durant le créneau horaire proposé à l'ASIME (entre 16h et 17h). D'autres sports ont dû être supprimés dès le début, en particulier les disciplines impliquant des contacts rapprochés tels que le volleyball et le handball. Le judo en revanche a pu être organisé. Le cours de voile n'a pas pu avoir lieu.

198 enfants se sont inscrits dans différents sports et ont pu participer à une activité jusqu'à fin février 2021.

Le sport scolaire facultatif rencontre toujours un vif succès. Malheureusement il est de plus en plus difficile de proposer des activités en raison du manque de disponibilité des salles de gymnastique morgiennes durant la pause de midi (utilisation par les écoles et par l'accueil libre).

11.2. Liste des sports pratiqués

- Badminton (**nouveau**)
- Circuit training (**nouveau**)
- Grand trampoline (petits et grands)
- Initiation au théâtre
- Jonglage et équilibre
- Judo
- Natation
- Self-défense (taekwondo)
- Voile
- Volleyball
- Yoga-relaxation

11.3. Organisation

Ces cours sont donnés par des moniteurs expérimentés dans différents collèges morgiens ainsi qu'à la piscine du Petit-Dézaley pour la natation. Certains cours ont lieu durant la pause de midi, d'autres à la fin de l'école.

Le tableau suivant présente le nombre d'activités proposées dans le catalogue semestriel, le nombre d'activités qui se sont déroulées et le nombre d'inscriptions depuis l'année scolaire 2012-2013.

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

Année scolaire	Semestre	Sports proposés	Sports supprimés	Sports pratiqués	Inscriptions
2012-2013	1	15	7	8	125
	2	9	3	6	124
	<i>Total</i>	24	10	14	249
2013-2014	1	13	6	7	143
	2	12	3	9	162
	<i>Total</i>	25	9	16	305
2014-2015	1	15	5	10	149
	2	15	6	15	125
	<i>Total</i>	30	11	25	274
2015-2016	1	15	5	10	177
	2	17	5	12	147
	<i>Total</i>	32	10	22	324
2016-2017	1	16	5	11	190
	2	15	5	10	180
	<i>Total</i>	31	10	21	370
2017-2018	1	16	4	12	220
	2	15	5	10	190
	<i>Total</i>	31	9	22	410
2018-2019	1	15	4	11	136
	2	15	4	11	145
	<i>Total</i>	30	8	22	281
2019-2020	1	15	6	9	194
	2	9	0	9	141
	<i>Total</i>	24	6	18	335
2020-2021	1	10	0	10	187
	2				
	<i>Total</i>				

12. Camps de vacances (colonies)

Malgré la pandémie, les inscriptions aux camps de vacances se sont déroulées comme d'habitude début mars. Les parents ont été informés que tout serait organisé mais que la décision finale d'ouvrir les camps serait prise courant juin.

La direction a suivi de près l'évolution de la situation tout au long du printemps. Finalement, grâce à la décision positive du Conseil fédéral, les 5 camps de vacances ont pu avoir lieu durant les mois de juillet et août.

Encore plus que d'habitude, les camps ont été pris d'assaut et 240 enfants ont pu profiter de s'oxygéner à la montagne et pratiquer des activités sportives et ludiques, tout en respectant bien sûr les gestes barrières.



13. Locaux et mobilier scolaires

13.1. Collèges et salles de sport

Le patrimoine immobilier scolaire qui est mis à disposition des écoles de l'ASIME est composé de :

- 12 collèges dans la commune de Morges
- 6 collèges dans les communes de la Couronne morgienne
- 8 salles de gymnastique et 1 bassin de natation dans la commune de Morges
- 5 salles de gymnastique dans les communes de la Couronne morgienne

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

Cette année, le Comité de direction a suivi attentivement les projets suivants :

- Construction du collège Jacques-Dubochet
- Désaffectation des collèges du Bluard et des Jardins
- Rénovation/reconstruction du collège de Chanel
- Rénovation et assainissement de la salle de gymnastique d'Aclens
- Construction du nouveau collège de Bellicot à Echichens et installation de classes provisoires
- Remplacement de l'installation de production de chaleur à Vufflens-le-Château



La direction de l'ASIME tient à jour l'inventaire des locaux scolaires. Ce document est à la base du calcul de la valeur des locaux qui sont mis à disposition de l'ASIME par les communes membres et qui figure à la dernière page du tableau des comptes.

Le dossier de calcul du coût des locaux scolaires contient de nombreuses informations, en particulier une projection sur 5 ans de l'évolution des charges immobilières.

Le Comité de direction poursuit sa réflexion au sujet de l'actualisation du barème de calcul du coût des locaux scolaires (vœu n° 2018-2 du Conseil intercommunal). Une simulation de la variation du taux d'intérêt a révélé

que la conséquence sur la participation des communes générerait trop d'inégalités pour être acceptée. Le Comité de direction étudie d'autres solutions qui seront présentées au Conseil intercommunal en 2021.

Le Comité de direction a pris la décision de reprendre en main la planification des besoins scolaires. Un groupe de travail spécifique a été constitué avec la collaboration des directions des établissements scolaires et d'un représentant de la DGEO.

13.2. Centre Marcel Barbey

Profitant d'une période d'arrêt des activités et des locations entre avril et juin, quelques travaux d'entretien ont pu être réalisés. La cabane à outils a été entièrement rénovée pour offrir un lieu de rangement pour les machines (tondeuse, fraise à neige et motoneige) ainsi qu'un stand de tir à l'arc pour les enfants



La salle d'activités du rez inférieur a été insonorisée grâce à la pose d'une structure en bois au plafond

Le Centre Marcel Barbey est un formidable outil de travail, parfaitement maîtrisé par l'équipe des camps qui s'investit pleinement pour offrir aux enfants des souvenirs inoubliables, ce qui a été tout particulièrement apprécié durant cette année éprouvante.



13.3. Mobilier scolaire et sportif

Durant le printemps, le mobilier du collège Jacques-Dubochet a été choisi en collaboration avec la Ville de Morges et la Direction de l'Etablissement scolaire de Morges Ouest.

Plusieurs déménagements/emménagements ont été organisés et se sont déroulés durant tout l'été. Durant la première semaine de juillet, le collège du Bluard et le collège des Jardins ont été désaffectés et le collège des Charpentiers est passé de Morges Ouest à Morges Est. Malgré les retards induits par la Covid-19, le collège Jacques-Dubochet a pu ouvrir ses portes une semaine avant la rentrée scolaire.



Tous ces événements ont impliqué un important travail d'organisation piloté par l'ASIME, impliquant une étroite collaboration entre les Direction des établissements scolaires et le service de conciergerie de la Ville de Morges.

Les déplacements de mobilier ont nécessité l'intervention d'une entreprise de déménagement : Le mobilier ancien mais encore utilisable a été réaffecté dans d'autres collèges. Le mobilier des classes qui changeaient de collège a dû être échangé. Le mobilier trop ancien a été évacué.

Plusieurs journées portes ouvertes ont été organisées au début de l'été permettant au public de récupérer des meubles. Le reste a été évacué à la déchetterie.



Cette année, c'est le mobilier de la salle d'école à la montagne du Centre Marcel Barbey qui a été renouvelé. Grâce à un système modulaire répondant parfaitement aux besoins, cette salle a été convertie en salle multi-activités.



Le récapitulatif des charges concernant le mobilier figure à l'annexe 9 du préavis 01/05.2021 sur les comptes 2020, avec les numéros de compte correspondant. La liste détaillée des achats effectués (mobilier scolaire, mobilier et matériel de gymnastique, machines) figure dans le tableau des comptes.

13.4. Transports scolaires

On distingue 2 types de transports :

- Les transports scolaires, qui sont exclusivement réservés aux écoliers
- Les transports de ligne, que les écoliers utilisent comme d'autres usagers

En principe les élèves de 1^{ère} à 6^e année sont scolarisés dans un collège proche de leur domicile. Le transport scolaire entre le domicile et l'école est organisé et financé par la commune de domicile. Dans le cas où l'établissement scolaire doit déroger à ce principe et « enclasser » des enfants dans un collège qui est éloigné de leur domicile, l'ASIME organise un transport scolaire. Dans ce cas on parle de transport dû à une particularité d'enclassement.

Les élèves de 7^e et 8^e année sont scolarisés dans les collèges de la Burtignière ou de Chanel, et ceux du degré secondaire dans les collèges de Beausobre. L'ASIME finance l'abonnement de transports publics pour les élèves qui doivent parcourir à pied plus de 2.5 km entre leur domicile et le collège, ou dans certaines circonstances particulières.

Les transports scolaires organisés et financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège éloigné du domicile)
- Transports pour les camps internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)
- Transports pour les camps externes (camps de ski alpin)
- Transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc.
- Transports pour les camps de vacances (colonies)

Les transports de ligne financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports des élèves du degré secondaire dont le trajet domicile-école est supérieur à 2.5 km (transports de ligne)
- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour élèves du raccordement ou du Sport-Art-Études (transports de ligne)

En 2020, plusieurs particularités d'enclassement ont induit la mise sur pied des transports suivants :

- Entre Aclens, Bremblens, Echichens et Romanel-sur-Morges
- Entre Lully, Tolochenaz et Vufflens-le-Château

En raison de la mise sur pied de classes certificatives de 12^e année (rattrapage LEO), les frais de transport de 5 élèves ont été pris en charge par l'ASIME.

Les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les demandes de remboursement concernant cet événement.

Le récapitulatif des charges concernant les transports figure à l'annexe 10 du préavis 01.05/2021 sur les comptes 2020. A signaler que l'entreprise de transport a remboursé à l'ASIME une partie de la facture correspondant au carburant non utilisé durant la période de fermeture des écoles.

14. Conclusion

Le tableau ci-dessus présente le bilan des objectifs fixés par le Comité de direction pour 2020 (cf. chapitre 3).

Légende :

- Objectif atteint
- Objectif partiellement atteint
- Objectif pas atteint

Objectif	Situation à fin 2020	Bilan
1. Actualiser le barème de calcul du coût des locaux scolaires	Les différents scénarii préparés par le Comité de direction ont été présentés à un expert. Le Comité de direction a recueilli ses commentaires et les a intégrés dans sa réflexion. La Covid-19 a freiné l'avancement du projet. Un point de situation sera présenté au Conseil intercommunal en 2021.	Objectif partiellement atteint. Objectif reconduit en 2021.
2. Dresser un bilan du fonctionnement du cabinet dentaire scolaire	Un premier bilan figurait dans le préavis sur les comptes 2019. Celui-ci a été actualisé pour les comptes 2020. Le constat est particulièrement encourageant. Cependant, en raison de la fermeture du cabinet durant 5 semaines en raison de la Covid-19, la vérification de l'équilibre charges-produits doit être reportée lors de l'examen des comptes 2021 (en espérant qu'il n'y aura pas de nouvelle fermeture du cabinet).	Objectif partiellement atteint. Objectif reconduit en 2021.
3. Terminer la mise en place des nouveaux outils informatiques et consolider l'organisation	DENTAGEST est opérationnel au cabinet dentaire. Le module d'envoi des SMS de rappels est opérationnel. Le module dépistage n'est pas terminé. GOOGLE WORKSPACE, KIBE et MONDAY sont opérationnels. Le portail KIBE est prévu pour 2021.	Objectif atteint.
4. Présenter le décompte final du projet d'acquisition, rénovation et transformation du Centre Marcel Barbey (Préavis 04/08.2016 et 06/06.2017)	Le décompte final a été présenté avec les comptes 2019 et accepté par le Conseil intercommunal le 23 septembre 2020.	Objectif atteint.
5. Dresser un bilan de la fonction de directeur administratif et préparer le recrutement de son successeur	L'analyse a débuté au mois de décembre et se poursuivra en 2021.	Objectif partiellement atteint. Objectif reconduit en 2021.
6. Mettre sur pied une collaboration école-familles à l'aide de travailleurs sociaux	Le projet doit d'abord être décrit avec précision par les Directions scolaires.	Objectif pas atteint

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

Au terme de cette année marquée par les interruptions, les incertitudes et les changements, le Comité de direction souhaite exprimer sa reconnaissance à son directeur administratif et à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement remarquable et pour la qualité des prestations qu'ils ont fournies avec régularité et professionnalisme.

Il se réjouit de pouvoir compter sur une bonne collaboration des Directions scolaires et les différents partenaires.

Il remercie les Autorités communales et intercommunales pour leur confiance et leur soutien.

Liste des annexes

1. Liste des membres du Conseil intercommunal
2. Liste des membres du Comité de direction
3. Liste de membres du Conseil d'établissement
4. Liste des collaborateurs fixes
5. Suivi des vœux exprimés par le Conseil intercommunal
6. Rapport d'activités du Conseil d'établissement
7. Rapport d'activité de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Est
8. Rapport d'activité de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Ouest
9. Rapport d'activité de l'Etablissement scolaire secondaire de Morges Beausobre

Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal

Commune			Prénom	Nom	Fonction communale	Fonction au sein de l'ASIME	
Aclens	1	M.	Fabrice	Dunand	Municipal	Elu le 23.09.2020 (remplace Mme Sylvie Ciana, Vice-Présidente et membre de la Commission de gestion, élue au Comité de direction le 23.09.2020)	
	2	Mme	Valérie	D'Ascoli	Conseillère générale		
Bremblens	3	Mme	Karine	Ropraz	Municipale	Elue Présidente du Conseil intercommunal le 23.09.2020. Quitte sa fonction de suppléante à la Commission de gestion.	
	4	M.	Pascal	Grütter	Conseiller général	Membre de la Commission de gestion	
Chigny	5	M.	David	Lenoir	Municipal		
	6	Mme	Tania	Larequi	Conseillère communale	Membre de la Commission de gestion	
Echichens	7	Mme	Jacqueline	Botteron	Municipale		
	8	Mme	Anna	Bauer Dörries	Conseillère communale	Déléguée au Conseil d'établissement	
Lully	9	M.	Emile	Tasev	Conseiller général	Scrutateur. Suppléant à la Commission de gestion	
	10	M.	Christine	Birarda	Municipale	Elue le 23.09.2020 (remplace M. Mark Wings)	
Morges	11	Mme	Mélanie	Wyss	Municipale	Scrutatrice	
	12	M.	Jean-Jacques	Aubert	Municipal	Délégué au Conseil d'établissement	
	13	Mme	Katharina	Dellwo Bauer	Conseillère communale		
	14	M.	Aloys	Mussard	Conseiller communal	Elu le 07.10.2020 (remplace Mme Romina Garofalo, Mme Sylviane Trudu remplaçante le 23.09.2020)	
	15	Mme	Claire	Martinet	Conseillère communale	Déléguée au Conseil d'établissement	
	16	Vacant					M. Pierre-Marc Burnand est décédé en décembre. Il était Président de la Commission de gestion.
	17	M.	Yvan	Christinet	Conseiller communal		
	18	M.	David	Guarna	Conseiller communal		
	19	M.	Jean-Marc	Narr	Conseiller communal		
Romanel-sur-Morges	20	M.	Pierre	Lanthemann	Syndic	Membre de la Commission de gestion	
	21	Mme	Nicole	Lemaire	Conseillère générale		
Tolochenaz	22	M.	Salvatore	Guarna	Syndic		
	23	Mme	Martine	Blauth	Conseillère communale		
Vufflens-le-Château	24	M.	Pierre	Siegwart	Municipal	Président jusqu'au 23.09.2020	
	25	Mme	Martine	Gloor	Conseillère générale	Désignée par le Conseil général le 26.10.2020 (remplace Mme Sylvie Grin van Hamel)	
Vullierens	26	Mme	Céline	Bonzon	Municipale	Elue à la Commission de gestion le 23.09.2020 (remplace Mme Sylvie Ciana)	
	27	Mme	Noémie	Fantoli	Conseillère générale	Scrutatrice suppléante	

Fonction vacantes au 31 décembre 2020 :

- Ligne n° 3 : Suppléant-e à la Commission de gestion (remplacement de Mme Karine Ropraz)
- Ligne n° 16 : Délégué-e de la commune de Morges (remplacement de feu Pierre-Marc Burnand)
- Ligne n° 16 : Membre de la Commission de gestion (remplacement de feu Pierre-Marc Burnand)

Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction

Commune			Prénom	Nom	Fonction communale	Fonction au sein de l'ASIME	Dicastère
Aclens	1	Mme	Françoise	Wüthrich	Syndique	Vice-présidente jusqu'au printemps 2020	Camps et sports
Aclens	2	Mme	Sylvie	Ciana	Syndique	Elue le 23.09.2020	Camps et sports
Echichens	3	M.	Giuseppe	Biancaniello	Municipal		Bâtiment de la Couronne morgienne
Morges	4	M.	Philippe	Dériaz	Municipal		Bâtiments de la commune de Morges
Morges	5	Mme	Sylvie	Podio	Municipale		Santé
Romanel-sur-Morges	6	Mme	Isabelle	Bonvin	Municipale	Présidente	Affaires générales
Tolochenaz	7	M.	Andreas	Sutter	Municipal	Vice-président dès septembre 2020	Finances
Vufflens-le-Château	8	Mme	Maria-Pia	Dubey	Municipale		Transports

Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement

Quart	Représentant-e			Prénom	Nom
Les parents	Morges Est	1	Mme	Christine	Demestral Prahin
	Morges Est	2	M.	Simon	Monnin
	Morges Ouest	3	M.	Philippe	Rochat
	Morges Ouest	4	Vacant		
	Morges Beausobre	5	Mme	Karine	Biancaniello
	Morges Beausobre	6	Vacant		
Les professionnels de l'école	Morges Est	7	Mme	Myriam	Corthésy
	Morges Est	8	Mme	Valérie	Rochat
	Morges Ouest	9	M.	Fabien	Descoedres
	Morges Ouest	10	Mme	Anne	Christinat de Buren
	Morges Beausobre	11	Vacant		
	Morges Beausobre	12	M.	Luc	Schlaepi
La société civile	APE Vufflens-le -Château	13	Mme	Francine	Dambach Corsten
	Ecole du cirque	14	M.	Frédéric	Klink
	Club nautique	15	Vacant		
	Médecin scolaire	16	M.	Claude-André	Mayor
	Membre APE d'Echichens	17	Mme	Danielle	Perrin
	AJEMA	18	Vacant		
Les autorités	Comité de direction	19	Mme	Maria-Pia	Dubey
	Comité de direction	20	M.	Giuseppe	Biancaniello
	Conseil intercommunal	21	Mme	Anna	Bauer Dörries
	Conseil intercommunal	22	Mme	Claire	Martinet
	Conseil intercommunal	23	M.	Jean-Jacques	Aubert
	Conseil intercommunal	24	M.	David	Lenoir

Fonction vacantes au 31 décembre 2020 :

- Ligne n° 4 : Représentant-e des parents de Morges Ouest
- Ligne n° 6 : Représentant-e des parents de Morges Beausobre (remplacement de Mme Karina Rigoli)
- Ligne n° 11 : Représentant-e des professionnels de l'école pour Morges Beausobre (remplacement de M. Eric Lunder). La candidature de M. Yannick Maury sera présentée à la première séance de 2021.
- Ligne n° 15 : Représentant-e de la société civile (remplacement de M. Simon Monnin passé au n° 2). La candidature de Mme Brigitte Schilt (Passeport Vacances) sera présentée à la première séance de 2021.
- Ligne n° 18 : Représentant-e de la société civile (remplacement de M. Daniel Vouillamoz). Le remplacement est en cours.

Annexe 4 : Liste des collaborateurs fixes

Le tableau suivant présente la liste des collaborateurs occupant un poste fixe.

Secteur d'activité			Prénom	Nom	Fonction
Administration	1	M.	Marc	Johannot	Directeur administratif
	2	Mme	Corinne	Borboën	Secrétaire et responsable de l'école à la montagne, des camps de ski, des camps d'été et du sport scolaire facultatif
	3	Mme	Madika	Reymond	Secrétaire et responsable de l'administration, de l'informatique, des dérogations, des devoirs surveillés et des transports scolaires
Cabinet dentaire scolaire	4	Mme	Laura	Gasparetto	Médecin-dentiste et responsable du cabinet dentaire scolaire
	5	Mme	Sabrina	Mercuri	Assistante dentaire
	6	Mme	Antoinette	Pelliccione	Assistante dentaire
Service médical	7	M.	Claude-André	Mayor	Médecin scolaire
Camps internes	8	M.	Olivier	Fournier	Responsable des camps et du <i>Centre Marcel Barbey</i>
	9	M.	Yves	Baume	Animateur
	10	M.	Sébastien	Chapuis	Animateur
	11	M.	Philippe	Falcy	Cuisinier
	12	Mme	Maria Esther	De Matteis	Cuisinière remplaçante
Locations	13	Mme	Suzanne	Rochat	Intendante au <i>Centre Marcel Barbey</i>
	14	Mme	Catherine	Barras	Intendante remplaçante au Centre Marcel Barbey

La liste détaillée des 250 personnes qui ont reçu un traitement ou des indemnités en 2020 est à disposition de la Commission de gestion.

En résumé :

- 501 Comité de direction : 8 membres
- 501 Conseil intercommunal : 27 membres + 1 secrétaire
- 501 Conseil d'établissement : 24 membres + 1 secrétaire
- 502 Administration : Directeur administratif + secrétaires (3 personnes), auxiliaire de saisie (1), formateur (1), animatrice en classe (1)
- 503 Devoirs surveillés : responsables de groupe + remplaçants + assistants : 121 personnes
- 504 Cabinet dentaire scolaire : médecin-dentiste + assistantes (3 personnes)
- 505 Service médical : médecin scolaire (1)
- 506 Camps scolaires (au Centre Marcel Barbey) : animateurs + cuisinier (4 personnes), moniteurs auxiliaires + cuisinière remplaçante (4 personnes)
- 507 Camps externes (dans les Alpes) : moniteurs auxiliaires + cuisinière (14 personnes)
- 508 Camps de vacances : moniteurs auxiliaires : (23 personnes)
- 509 Sport scolaire facultatif : moniteurs de sport (11 personnes)
- 510 Centre Marcel Barbey : intendantes (2 personnes)

Total : 250 personnes.

Annexe 5 : Suivi des vœux exprimés par le Conseil intercommunal

Légende :

- **Vœu réalisé. Par conséquent le Comité de direction propose son classement.**
- **Vœu en cours de réalisation**
- **Vœu en attente**

No	Vœu	Point de situation
Vœu 2019 n° 1	Que le Comité de direction intervienne auprès du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture pour aménager la décision No 138 (Détermination des montants forfaitaires pour les frais à la charge des communes en application des articles 133 et 138 LEO - 1er décembre 2014 et avenant du 22 décembre 2016) afin que les montants forfaitaires à charge des communes fixés pour les élèves au bénéfice d'une dérogation d'aire de recrutement soient davantage en adéquation avec les frais effectifs.	Le vœu est réalisé Le Comité de direction a écrit à Mme Cesla Amarelle le 28.09.2020. Extrait de sa réponse du 27.10.2020 : « Il n'est pas dans l'intention du Département de réviser la décision n° 138. Néanmoins, conformément au chiffre 11 de la décision n° 138, des communes ou des associations intercommunales concernées par une dérogation (art. 64 LEO) ou un transfert (art. 65 LEO) peuvent convenir d'autres montants pour les forfaits fixés sous chiffres 2 et 4 de la décision n° 138. Dans ce cas, les deux parties expriment leur accord par écrit. » Le Comité de direction a décidé de soumettre ce courrier au GAS-VAUD. Le Comité de direction propose de classer le vœu.
Vœu 2018 n° 1	Que le Comité de direction étudie la nécessité de continuer à louer la salle de gymnastique de La Longeraie et, cas échéant, demande à la ville de Morges de renoncer à cette location.	Le vœu est en cours de réalisation La salle de gymnastique de La Longeraie est indispensable jusqu'à la réalisation des équipements sportifs de La Prairie.
Vœu 2018 n° 2	Que le Comité de direction entame une réflexion permettant de remplacer le barème en usage du calcul du coût des locaux scolaires par un barème qui soit plus juste et en adéquation avec la situation actuelle.	Le vœu est en cours de réalisation Cf. bilan de l'objectif n° 1 au chapitre 0.
Vœu 2018 n° 3	Que le Comité de direction informe systématiquement le Conseil intercommunal des projets de constructions nouvelles, de rénovations lourdes, d'agrandissements, ainsi que de la planification globale de ces constructions sur le territoire de l'ASIME.	Le vœu est en cours de réalisation Une information au Conseil d'établissement et au Conseil intercommunal sera organisée dès qu'un nouveau projet sera soumis au Comité de direction.
Vœu 2018 n° 4	Que le Comité de direction examine les pistes permettant d'améliorer la collaboration avec chaque commune membre, de permettre davantage de transparence dans la planification des bâtiments scolaires, d'instaurer une routine visant à une information systématique, régulière et réciproque, enfin de lui permettre d'exercer ses prérogatives telles que définies à l'article 20, chiffre 16, des Statuts.	Le vœu est en cours de réalisation Le Comité de direction examine différentes pistes.

RAPPORT DE GESTION ASIME 2020

Vœu 2018 n° 6	<p>Que le Comité de direction propose au Conseil intercommunal une modification de l'article 27 des Statuts visant à ce que les indicateurs utilisés pour la répartition des coûts se fondent sur la même année de référence, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au 31 décembre de l'exercice pour le nombre d'habitants (sans changement); • Au 1er octobre de l'exercice pour le nombre d'élèves (avancement d'une année). 	<p>Le vœu est en attente</p> <p>Le Comité de direction profitera d'une prochaine modification des statuts pour intégrer cette demande.</p>
Vœu 2018 n° 9	<p>Que le Comité de direction engage des négociations avec la ville de Morges pour que deux places de parc visiteurs soient réservées pour l'ASIME sur le site de Beausobre.</p>	<p>Le vœu est en attente</p> <p>Le Comité de direction a pris contact avec la Ville de Morges le 28.09.2020. En date du 02.12.2020, la PRM a annoncé à l'ASIME que 2 places visiteurs étaient réservées aux visiteurs de l'ASIME dans le parking souterrain de Beausobre pendant la durée des travaux.</p>
2017 – n°1	<p>Que le Comité de direction intervienne auprès des directions d'école pour que les rendez-vous fixés aux classes par le cabinet dentaire en vue du dépistage soient scrupuleusement respectés.</p>	<p>Le vœu est en cours de réalisation</p> <p>Les enseignants qui ont accepté de fournir leur no de mobile sont avertis par SMS 24h avant le rendez-vous. En cas d'absence de la classe, les assistantes du cabinet dentaire contactent immédiatement l'enseignant via le secrétariat de l'Etablissement. Malgré cela, 6 classes ne se sont pas présentées. Un nouveau rendez-vous a pu être fixé pour 4 d'entre elles avant les restrictions Covid-19.</p>
2014 – n° 16	<p>Que le Comité de direction envisage toutes les pistes et les mette rapidement en œuvre pour ramener le déficit du cabinet dentaire scolaire à un niveau raisonnable.</p>	<p>Le vœu est en cours de réalisation</p> <p>Cf. bilan de l'objectif n° 2 au chapitre 0.</p>

Annexe 6 : Rapport d'activités du Conseil d'établissement

Annexe 7 : Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Est

Annexe 8 : Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Ouest

Annexe 9 : Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire secondaire de Morges Beausobre

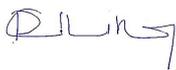
RAPPORT 2020 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CET)

En 2020, le Conseil d'établissement s'est réuni à une seule reprise, soit le 25 février 2020 et ce, en raison des mesures sanitaires liées au Covid 19.

Pour rappel : Les procès-verbaux sont à disposition à l'adresse : asime.ch/asime/organisation/cet dès leur approbation.

Activités du CET

Mme Nathalie Jaunin, directrice-adjointe à la DGEO a présenté le « concept 360 » qui a pour but de fixer les principes et conditions d'une école à visée inclusive répondant aux besoins spécifiques de tous les élèves. Cette présentation a été très instructive et très appréciée.



M.-P. Dubey
Présidente



S. Truan
Secrétaire

Etablissement primaire de Morges Est

RAPPORT DE GESTION 2020

1. EFFECTIFS

A la rentrée d'août 2020, l'Etablissement primaire de Morges Est comptait 126 enseignant-e-s et assistantes à l'intégration, ainsi que 1'052 élèves répartis dans 53 classes et 8 collèges.

Quelques changements ont eu lieu dans l'organisation des collèges. Après de magnifiques années à accueillir nos élèves, le collège du Bluard n'est plus affecté aux écoles. Ses deux classes de 5-6P ont déménagé au collège du Square Central. Le collège des Charpentiers accueillera désormais les deux classes de 1-2P qui se situaient précédemment au collège du Square Central.

Toutes les salles de tous les collèges de Morges Est étant occupées, c'est avec impatience que nous attendons la construction du nouveau collège de Chanel ainsi que la progression rapide du nouveau collège d'Echichens.

Répartition des élèves par cycles, degrés et collèges :

Par cycles :			Par collèges :	
1P	108		Bluard	34
2P	130	238	Chanel	295
3P	137		Colombier	120
4P	147	284	Echichens	143
5P	117		Gracieuse	219
6P	128	245	Pré-Maudry	80
7P	129		Romanel	89
8P	128	257	Square Central	72
COES	28	28		
TOTAL		1'052		1'052

2. STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DIRECTION

La direction est assurée par Mme Myriam Corthésy, qui est assistée dans ses tâches par cinq doyennes :

- Mme Delphine Nuzzo reste référente pour les collèges des villages et assume le suivi pédagogique du cycle 1 ;
- Mme Nathalie Stoeckli est référente pour le collège de la Gracieuse. Elle assume la conduite pédagogique des CRPS, des IES (Intervention en enseignement spécialisé - ex MCDI) et de l'Espace Ressources ;
- Mme Elodie Wettstein, référente de l'ensemble du collège de Chanel, conduit les équipes pédagogiques de 7-8P et du CIF. Mme Wettstein a quitté sa fonction de doyenne pour endosser celle de directrice de l'Etablissement primaire de Renens Ouest à partir du 1^{er} décembre 2020 ;
- Mme Carine Fischer assume un décanat principalement organisationnel. Elaboration des horaires, enclassements, implantation du numérique, suivi de la formation continue, lien avec le dépositaire et groupe d'élèves HPI font partie de ses dossiers. Elle est également responsable de l'Espace Ressources avec Mme Stoeckli;

- Mme Joëlle Février a la responsabilité de Pré-Maudry, du Square Central et du Bluard (remplacé par les Charpentiers depuis la rentrée d'août 2020); elle encadre également les assistantes à l'intégration. Mme Février continue d'organiser les spectacles.

Trois secrétaires :

- Mme Nicole Page,
- Mme Catherine Léonardi et
- Mme Marianne Jaccaud

viennent seconder cette équipe dans la gestion administrative.

3. PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

HAGIR : des cellules d'action dans chaque collège pour intervenir en cas de harcèlement ou conflits

Les différentes cellules ont été actionnées à chaque connaissance de cas de harcèlement. Les bénéficiaires de ces actions ne sont plus à démontrer. Malgré le fait que ces situations restent fragiles et à surveiller, force est de constater qu'après chaque intervention de nos cellules HAGIR, le harcèlement a cessé.

Parallèlement à ces cellules, une quinzaine d'enseignant-e-s, ainsi que la médiatrice et la psychologue scolaire, sont formées à la méthode de Palo Alto. Celle-ci met le focus sur la victime en lui permettant de s'outiller et de ne plus subir la situation.

Créer des liens de confiance avec tous les partenaires de l'école

L'apparition du Coronavirus au printemps 2020 a finalement amorcé le projet de ces trois prochaines années, puisque la thématique tournera autour des liens de confiance, de la collaboration avec les parents en les incitant à être plus partenaires de l'école et en sollicitant davantage leur avis.

Eco-School : sensibilisation des élèves à l'alimentation responsable et durable

La thématique choisie par le corps enseignant est l'alimentation durable. La frustration a bien sûr été très forte car ce projet n'a pas pu être véritablement lancé en raison des mesures sanitaires justifiées par la pandémie. Nous prenons notre mal en patience et tout le monde est prêt à s'impliquer avec les enfants sur le thème du développement durable, en commençant par l'alimentation. Au lieu du mois d'août 2021 c'est probablement en 2022 que nous espérons obtenir le label international d'Eco-School.

2-4 km de Lausanne

Cet événement rassembleur a été annulé, malheureusement, en raison de la crise de la Covid-19 et le sera également en 2021.

Histoire de Mots

Ce projet vise à diminuer le nombre d'élèves qui finissent la 4^e en étant toujours non-lecteurs. Il s'agit d'agir en amont, avec des ateliers d'écoute des sons en 1-2^e. Un gros travail a été amorcé en collaboration avec les logopédistes du service PPLS. Ce projet a aussi dû être repoussé de 6 mois suite à la pandémie et devrait commencer au printemps 2021 par des ateliers de formation dispensés par M. Zesiger.

Concept 360° : état des lieux

Les séances du Comité de Projet (CoPro) ont lieu toutes les deux semaines; les procès-verbaux sont mis en ligne sur notre site internet (accès enseignant-e-s seulement). Une participation active est demandée aux enseignant-e-s afin que ce projet colle vraiment à leurs besoins. Ils se sont positionnés sur chaque mesure de l'établissement et les données récoltées lors de World Café sont en cours d'analyse par le CoPro qui fera ensuite des propositions à la directrice. L'analyse de la pertinence de toutes les mesures existantes dans l'établissement permettra un état des lieux ainsi que des propositions destinées à optimiser l'efficacité de chacune des mesures pédagogiques.

Travaux dans les collèges

La construction du nouveau collège d'Echichens se poursuit avec une très belle collaboration entre notre établissement et la Commune d'Echichens, que nous nous permettons de remercier chaleureusement pour sa grande écoute des besoins de l'école. Ce bâtiment scolaire devrait être prêt pour la rentrée 2021.



4. JOURNEE PEDAGOGIQUE

Le 4 mars 2020, une journée pédagogique s'est déroulée au collège de Colombier sur le thème « entretien de parents : créer des liens de confiance ».

Conférences et ateliers ont été proposés en alternance avec M. Bernard André, formateur à la HEPL, et avec notre équipe PPLS; les enseignants ont été sensibilisés à diverses techniques pour favoriser le lien et la coopération.

5. ACTIVITÉS CULTURELLES

Spectacle

En raison de la crise du Coronavirus, tous les spectacles ont été annulés.

Animations artistiques

En décembre, les élèves de 5-6P ont participé en classe à des ateliers d'animation interactive artistique animés par Mme Marie-Aude Guignard de « Bonsoir la compagnie ».

Quant aux élèves de 7-8P, ils ont pu bénéficier d'ateliers théâtre animés par Mme Delphine Horst, toujours en classe, entre début novembre et décembre.

Sorties

Très encouragées et valorisées par la direction, 14 sorties sportives, entre autres à la patinoire, ont été organisées par les enseignant-e-s. Parmi les 30 sorties culturelles, les élèves ont pu par exemple découvrir le château de Morges, la Maison de la rivière et le sentier de la truite, les vignobles en petit train à Morges et alentours, le golf urbain de Morges; ils ont également assisté à des séances au cinéma Odéon du film « Mia et le lion blanc », etc.

Toutes les courses d'école ont malheureusement été annulées mais ont été remplacées par des balades et des pique-niques dans la nature.

Toutes ces sorties se sont déroulées dans le respect des normes sanitaires instaurées.

Joutes

En raison de la crise du Coronavirus, les joutes ont été annulées.

JOJ 2020

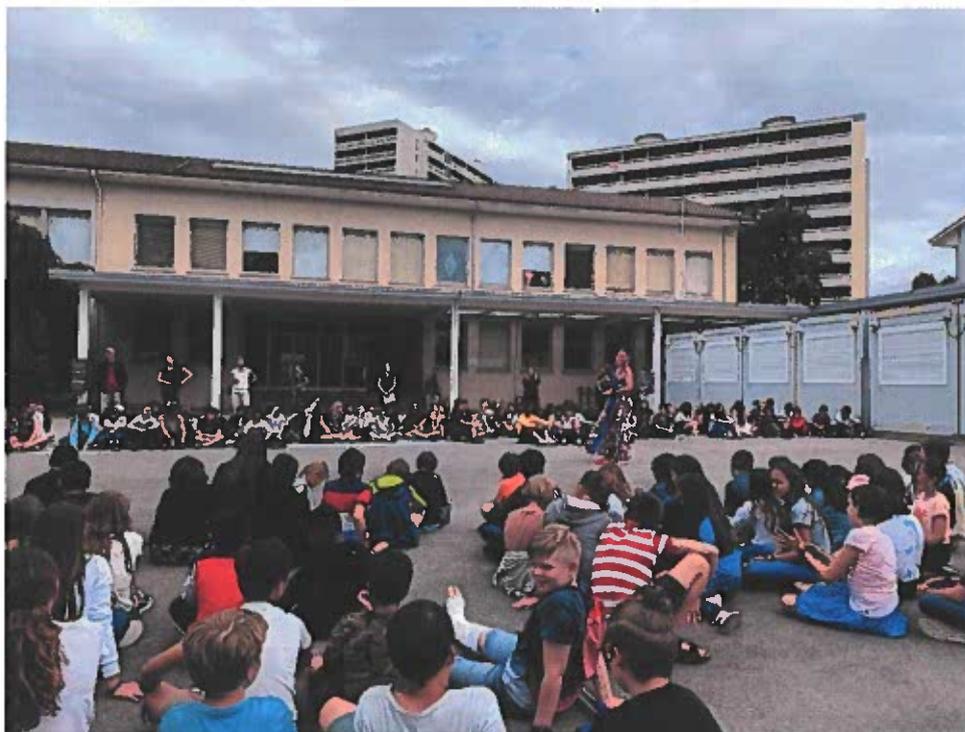
Dans le contexte des Jeux Olympiques d'hiver de la Jeunesse, les classes de 7-8P ont eu la chance de se rendre à une journée de curling à Champéry les 10 et 20 janvier.

24 sorties dans le cadre des JOJ ont été organisées et, de ce fait, de nombreuses classes ont pu assister à des activités et à des entraînements sportifs.

Promotions

En raison de la crise du Coronavirus, les promotions des 7-8P se sont déroulées différemment. Tous les élèves de 7P se sont retrouvés à l'extérieur dans une zone de la cour et ceux de 8P dans une autre zone, avec un chant collectif et une remise des livrets par la directrice, la doyenne et l'enseignant-e de classe.

Malgré les différentes contraintes, ce moment était très chaleureux et rempli d'émotion pour les futurs élèves de 9^{ème}.



Marché de Noël

Le marché de Noël a malheureusement dû être annulé en raison des restrictions sanitaires.

Divers

Tous les camps au Centre Marcel Barbey et à la Barboleusaz ont été annulés depuis la mi-mars pour l'année scolaire 2019-2020 et à partir du 26 octobre pour l'année scolaire 2020-2021. Ils ont été remplacés par une journée d'activité (ludique, rando-nature, ou sportive) organisée par l'équipe du Centre Marcel Barbey, soit au centre lui-même, soit au bord du lac.

6. ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

L'équipe santé est composée de :

- Mme Myriam Corthésy, directrice,
- Mme Elodie Wettstein, déléguée PSPS (jusqu'à fin novembre),
- Mmes Christiane Berger et Véronique Duc, infirmières scolaires,
- M. le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire,
- Mmes Chloé Cevey et Anne Séchaud, médiatrices,
- Mmes Christine Germond et Fabienne Kahn, enseignantes,
- Mme Sophie Theret-Furmaniak, logopédiste et cheffe du sPPLS.

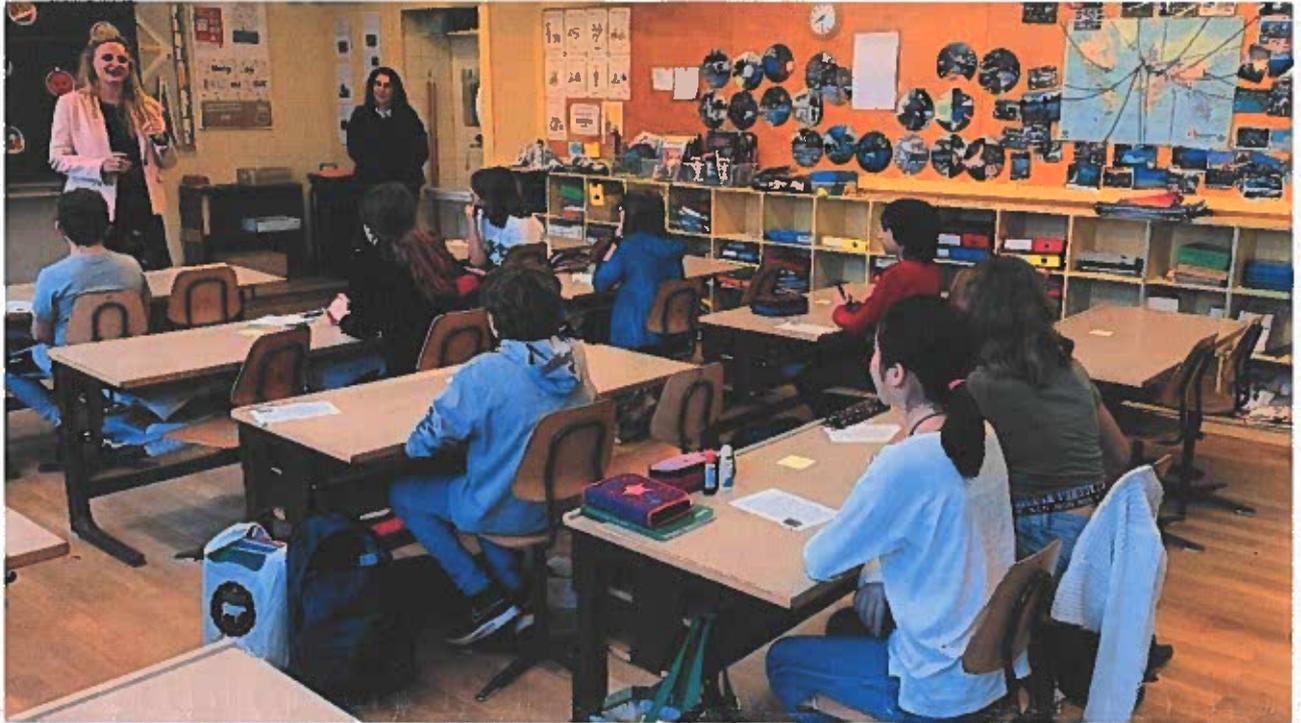
Elle se réunit toutes les six semaines pour échanger de manière générale sur le climat d'établissement et construire des projets de prévention visant à promouvoir la santé.

Plusieurs actions ont été organisées et de nombreuses animations ont été annulées en raison du Coronavirus :

Action Innocence ANNULE	Prévention et protection contre les dangers qu'encourent les enfants et adolescents sur internet	14.03, 26.03. et 09.05.	7P
Profa ANNULE	Education sexuelle	Avril - mai	3-4P, 6P, 8P et CRPS
Société Suisse de Sauvetage ANNULE	Prévention des accidents en milieu aquatique	Juin	Classes des villages
Police Région Morges	Prévention criminalité	Janvier, février	7-8P
Gendarmerie vaudoise ANNULE	Prévention routière avec intervention en classe	Mars et avril	Classes des villages
Police Région Morges	Prévention routière avec intervention en classe	Novembre et décembre	1-2P ONT EU LIEU en septembre et octobre 4P à 6P sont reportés au début de l'année 2021

Les parents des élèves de 3P, 3-4P, 6P et CRPS de notre établissement et de l'Etablissement primaire de Morges Ouest ont été invités par Profa à une soirée d'information le 2 mars 2020.

Lors de la reprise des cours en présentiel au mois de mai, nous avons eu la chance d'accueillir Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat et Cheffe du DFJC. Elle a pu constater une reprise sereine avec la mise en avant des gestes barrières et, surtout, la joie des enseignants comme des élèves de se retrouver enfin à l'école !



Malgré les turbulences importantes que nous avons vécues et que nous vivons encore, l'équipe de l'Etablissement primaire de Morges Est a pu compter sur une forte cohésion entre tous et une grande solidarité. « Le prendre soin des uns et des autres » étant une priorité pour nous, nous avons pu compter sur les uns et les autres pour continuer d'avancer avec force d'enthousiasme, de dynamisme et de créativité mis au service des élèves et de leurs parents.


Myriam Corthésy
Directrice

Rapport d'activités 2020 de l'Etablissement primaire de Morges Ouest

Lors de la rentrée d'août 2020, l'Etablissement primaire de Morges Ouest a accueilli **899 élèves** provenant des communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 48 classes de 1P à 8P. L'effectif global des classes a été placé assez bas afin de garder de la place pour accueillir de nouveaux élèves en lien avec les constructions des **quartiers Gare-Sud et Eglantine**. Les arrivées ont été très faibles en 2020, mais l'arrivée de 1000 habitants à l'Eglantine risque de provoquer de nombreuses arrivées d'élèves au vu des appartements construits: 172 appartements de 3^{1/2} pièces, 97 appartements de 4^{1/2} pièces.



L'enseignement est assuré par **95 enseignant-e-s** qui sont encadrés par le Conseil de direction composé de quatre doyennes, **Annelise Wyss, Alexia Pittet, Lise Vermot, Anne-Laure Amato** et du directeur, **Fabien Descoeurdes** (dès le 1^{er} février 2020).

Nos élèves bénéficient également du soutien de **7 enseignants spécialisés** ainsi que de **10 assistant-e-s à l'intégration**.

Le Secrétariat se compose de trois secrétaires efficaces et accueillantes, **Mmes Karolane De Saint-Félix, Isabelle Carusone et Sophie Truan**.

Répartition des élèves par cycles, degrés et collèges

Par cycles:			Par collèges:	
1P	128		Vufflens	57
2P	106	234	Tolochenaz	81
3P	111		Lully	91
4P	119	230	Petit-Dézaley	244
5P	93		Vogéaz	48
6P	111	204	J.Dubochet	147
7P	118		Burtignière	231
8P	113	231		
Total				899

La rentrée 2020 a été marquée par l'ouverture du **collège Jacques Dubochet** qui accueille désormais les élèves de Morges-Ouest qui étaient enclassés précédemment dans les collèges des Jardins, des Charpentiers. Cette réorganisation ainsi que l'accueil d'élèves de Morges-Est (1 classe de 1-2P du Square) a nécessité l'ouverture de **2 nouvelles classes de 1-2P**. Sur les 12 classes que comporte le collège, 8 sont actuellement occupées par des classes : 4 classes de 1-2P, 2 classes de 3P, 1 classe de 4P et une classe de 5P.



Pour l'année 2020-2021, une des classes libres est utilisée pour la rythmique suite au manque de place en salle de gym et une deuxième comme salle de dégagement. A terme, toutes les classes seront occupées.

A noter également que le jour de la rentrée, les élèves ont eu **la visite surprise de Monsieur Dubochet** en personne qui voulait leur souhaiter la bienvenue dans « son » école !

Outre l'enseignement et les activités décrites par les responsables ci-après, cette année a été marquée par **la pandémie de la Covid-19**, avec une **fermeture des classes du 16 mars au 11 mai**.

L'organisation de **l'enseignement à distance** de même que la mise en place du **service d'accueil scolaire (SAS)** a demandé de nombreux efforts à tous les acteurs de l'école et à ses partenaires si précieux.

Nous profitons de remercier **l'ASIME** pour son aide très appréciée dans la gestion du SAS en mettant notamment à disposition des collaborateurs des devoirs surveillés pour la garde des enfants, en complément des enseignants.

Nous avons également tous appris **les gestes barrières et les mesures de distanciation** qui, dans le cadre scolaire, ont engendré de **nombreux bouleversements** : conférences des maîtres annulées, suppression des moments conviviaux, camps scolaires interdits, patinoire et piscine interdites, spectacles annulés, ...

Parmi toutes ces mesures extrêmement pesantes nous tenons à relever l'excellente proposition de l'ASIME d'organiser **des journées plein-air au Centre Marcel Barbey** afin de permettre aux classes qui avaient un camp prévu, de profiter malgré tout de l'air de la montagne.

Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)



En 2020, l'équipe PSPS a beaucoup changé (nouvelles médiatrices, nouveau directeur) et du coup, la manière de fonctionner a également été revue. Construire une nouvelle équipe prend du temps et avec les restrictions actuelles ce n'est pas facile ! Ceci explique le peu de projets concrets pour cette année.

Comme les années précédentes, plusieurs classes de 1P à 4P ont utilisé le matériel « **Vers le Pacifique** » pour apprendre aux élèves à résoudre leurs conflits de manière pacifique. De plus, l'association **FORCE** est intervenue dans deux classes de 3P et deux de 4P. Le but est de **renforcer l'estime de soi de chaque élève, les relations entre les élèves et de travailler la gestion des frustrations**. Le retour mitigé des enseignants pousse l'équipe PSPS à réfléchir afin de soutenir les enseignants dans l'apprentissage de la gestion des conflits.

En mars, les élèves de 8P auraient dû avoir un théâtre-forum de la troupe Le Caméléon sur le cyber-harcèlement. Cette thématique aurait ensuite été approfondie en classe. Malheureusement, tout est tombé à l'eau à cause du confinement. Il n'a pas été possible de le repousser.

A partir de septembre, l'équipe PSPS essaie de mettre sur pied **un projet PSPS par collègue**. Celui de **Lully** a bien avancé. L'idée est d'inciter les élèves à **bouger plus**. Ils viennent d'ailleurs de recevoir du nouveau matériel pour jouer à la récréation. Pour les autres collèges, la réflexion est en cours ou les projets ont été stoppés à cause des règles sanitaires. A noter que l'Equipe PSPS va tenir un rôle important dans le dispositif « **climat scolaire** » prévu dans le futur Concept 360°.

Médiation

L'année 2020 a été marquée par un **changement de médiatrices**. En effet, Mmes Moessner, Moinat et Schneeberger ont souhaité passer le relais, et ce sont Mmes Juilland et Marendaz qui ont repris cette activité.

Elles ont commencé l'année scolaire par un tour des collèges afin de se présenter et de proposer leurs services. Elles sont déjà intervenues dans différentes situations notamment pour des conflits entre élèves.

Comme médiatrices, elles font également partie de l'équipe PSPS de l'Etablissement.

Commission culturelle

En cette année particulière, la Commission Culturelle de l'Etablissement de Morges Ouest **n'a pas pu organiser de spectacle réunissant plusieurs classes** et a dû renoncer à certains projets.

Mais grâce au **soutien de l'ASIME**, chaque classe a pu organiser **un événement culturel dans sa classe ou à l'extérieur**.

Quelques classes ont ainsi pu profiter d'une **animation cirque** pendant les heures de gymnastique, en collaboration avec le Cirque Coquino. D'autres ont opté pour la **création de livres**, avec une animatrice littéraire et une illustratrice de « Plume et Pinceau ». Certaines classes ont choisi la **lecture de contes** par « l'Oreille qui parle » ou encore un atelier « Haïkus ».

Ce fût pour tous de nouvelles expériences et de belles découvertes.

Quelques classes ont également pu participer avec grand plaisir aux animations offertes par la « **Maison de la Rivière** ».



Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication MITIC

De janvier à juillet, voici les projets qui ont pu être réalisés:

- **Création d'un livre (création des textes, mise en page et illustrations)**
- **Montage audiovisuel**
- **Exposés divers**
- **Un film d'animation**

Durant le confinement, les élèves ont acquis de nombreuses compétences liées aux technologies de l'information et de la communication, souvent depuis la maison.



La plupart des classes ont appris à utiliser un agenda en ligne (**TeamUp**) afin de récupérer le travail proposé par les enseignant-e-s.

Les plus grands élèves (surtout en 7-8) ont également appris à utiliser des **logiciels de vidéoconférence** (Zoom notamment) en toute sécurité, et parfois à **envoyer des emails**.

Une des grandes tâches durant le confinement fut de **s'assurer que chaque famille ait un ordinateur ou une tablette** pour se connecter et garder le contact avec les enseignants.

Nous avons également accompagné les collègues pour l'utilisation de Zoom, Scolcast, Dropbox, sécurisation des messages SMS et WhatsApp, formation à distance d'applications pédagogiques.

A la rentrée 2020-2021, nous avons pu commencer à utiliser de nombreux **photocopieurs multifonctions** dans différents collèges (notamment Vogéaz et Dubochet), et nous avons également aidé à la mise en place des **nouveaux écrans interactifs** de Dubochet, ce qui ouvre de **nombreuses possibilités d'activités** avec les élèves. Les enseignants et RI ont pu participer à des formations à ce sujet.

Les enseignants ont pu se familiariser avec **Office 365** durant l'été 2020 pour être prêts à l'utiliser dès la rentrée 2020-21, afin de palier à la **fermeture d'Educanet2**.

Durant l'automne, tous les élèves de 7-8P ont eux aussi appris à utiliser leur compte Edu-VD pour envoyer des courriels et y répondre. Ils se sont également entraînés à travailler sur TeamUp de manière autonome, cela leur permettant de **travailler seuls depuis la maison en cas de quarantaine**.

Depuis la rentrée, **la classe de 3-4P de Lully** participe toutes les deux semaines à des activités en lien avec l'informatique et la robotique, notamment :

- **Utilisation de l'ordinateur pour utiliser des didacticiels**
- **Activités de programmation d'automates (BeeBot)**
- **Découverte des robots Thymio**

La classe de 1-2P de Lully a également participé à **une activité sur iPad** (utilisation de l'App « 10 doigts »).

Enfin, en novembre, de nombreux élèves de 7-8P ont pris part au **concours Castor Informatique**.

Education physique

En temps normal, **trois périodes d'éducation physique par semaine** sont dispensées à chaque degré de scolarité, dont :

1 période de rythmique pour les 1-2P, 1 période de natation à quinzaine pour les élèves de 3P à 6P et 8 périodes par année ont lieu à la patinoire avec les 7 et 8P.

Suite à l'interdiction d'organiser des rassemblements, **les joutes de fin d'année scolaire ont dû être annulées** pour tous les degrés. **Un concours d'athlétisme a tout de même eu lieu** pendant les cours d'éducation physique pour les 7-8P.

Malheureusement pour les 3-6P, **la piscine du Petit-Dézaley a été fermée** à plusieurs reprises à cause de problèmes techniques et elle est actuellement fermée depuis la rentrée d'octobre pour cause de Covid. La date de réouverture est inconnue et incertaine.

Les leçons de natation sont remplacées par des leçons d'éducation physique en plein air le plus souvent car la plupart des salles de sport sont très occupées. Les maîtresses d'éducation physique doivent se déplacer d'un bâtiment à l'autre les transports en bus ayant été annulés.

Les classes ont pu se rendre à la patinoire de janvier à mars mais les tournois prévus à fin mars à la patinoire pour les 7-8P n'ont pas eu lieu puisque nous étions confinés.

La patinoire est elle aussi fermée depuis la rentrée d'octobre pour cause de Covid.

Aucune classe n'a donc pu s'y rendre et nous ne savons pas à l'heure actuelle s'il sera possible d'y aller d'ici au printemps.

Toutefois, **2 périodes par semaine d'animation pédagogique** en EPS sont consacrées depuis la rentrée d'août aux classes de 5-6 P. Les thèmes retenus sont les **jeux de collaboration et le parkour**.

Les élèves de 7-8 P ont participé à un **parcours chronométré** organisé sur 3 matinées. Les classes sont passées à tour de rôle. Les mesures sanitaires ont été respectées.

Les événements marquants de l'année :

- La participation des classes aux activités des **JOJ2020** en janvier ;
- **Le départ à la retraite** de M. Cordey, directeur, et l'arrivée de M. Descoedres le 1^{er} février ;
- **La fermeture de l'EPMO** du 16 mars au 11 mai due au COVID-19 ;
- Une **nouvelle organisation du travail** : école à distance, visioconférences, réduction du nombre de personnes par salle, ... ;
- L'ouverture du **nouveau collège Jacques Dubochet** à la rentrée d'août.



Les défis pour la suite :

- Rédiger le **Concept 360°** de l'EPMO pour juillet 2023 au plus tard afin de permettre à tous nos élèves de trouver leur place au sein de notre école ;
- Travailler avec les Communes pour une **meilleure flexibilité au niveau des enclassements** ;
- Absorber les **nouvelles arrivées d'élèves** en lien avec les nouveaux quartiers;
- Avancer sur le projet de **bibliothèque scolaire**.



Ont participé à ce rapport :

Anne-Laure Amato, doyenne et responsable de la Commission culturelle ; Valéryne Fontolliet, déléguée PSPS ; Amandine Robin, PResMITIC ; Mireille Bianchin, répondante d'éducation physique et Fabien Descoedres, directeur.

Etablissement secondaire de Morges Beausobre

RAPPORT ANNUEL

sur les activités de l'établissement en 2020

*Le masculin est utilisé au sens générique pour améliorer la fluidité des textes ;
il désigne les enseignantes et les enseignants.*

1. EFFECTIFS

Au 1^{er} octobre 2020, l'établissement comptait 712 élèves, répartis dans 35 classes, 5 doyens et 94 enseignants (62,9 ETP). Les horaires n'ont pas subi de modifications malgré l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF, soit 08h00-12h05 et 14h05-15h40, voire 16h25 pour la dernière période de la journée.

	ANNÉES ET VOIES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE CLASSES
9 ^e	voie pré-gymnasiale	130	6
9 ^e	voie générale	111	6
10 ^e	voie pré-gymnasiale	114	5
10 ^e	voie générale	122	7
11 ^e	voie pré-gymnasiale	118	5
11 ^e	voie secondaire générale	117	6
		712	35

2. ACTIVITES

« Que chacun sache donc que, considérant la malice des temps et pour être mieux à même de défendre et maintenir dans leur intégrité leurs vies et leurs biens, les gens de la vallée d'Uri, la Landsgemeinde de la vallée de Schwytz et celle des gens de la vallée inférieure d'Unterwald se sont engagés [...] à se prêter les uns aux autres n'importe quels secours, appui et assistance, de tout leur pouvoir et de tous leurs efforts [...] »

Quelque 800 ans nous séparent de ce premier pacte et pourtant 2020 fut, au même titre que 1291, aussi durablement et profondément touchée par la malice des temps.

Des bruits lointains en décembre 2019 d'une épidémie en Asie à la fermeture des écoles vaudoises le 13 mars 2020, population et école ont dû composer durablement avec une injonction paradoxale : préserver la santé individuelle tout en maintenant les nécessités d'une vie collective.

A ce titre, l'ES Morges Beausobre, comme toute autre institution scolaire, s'est efforcée de poursuivre sa mission en composant avec les exigences sanitaires et l'élan qui l'anime. Des activités usuelles, très peu ont été maintenues après le début de la pandémie en Suisse romande.

2.1 ACTIVITES CULTURELLES

La rentrée 2019-2020 fut, certes, le moment de renouer avec les fondamentaux scolaires mais aussi l'occasion de se laisser tenter par l'une des spécificités morgiennes, les cours facultatifs.

Photos, dessin, improvisation théâtrale, cinéma ou encore robotique, cette richesse d'enseignement a su rencontrer son public. Cette tradition née du temps où Beausobre était encore un collège n'aurait pu perdurer sans le soutien des deniers publics et la présence d'enseignants passionnés prêts à accueillir de jeunes touche-à-tout.

La fin d'année et les retrouvailles après les vacances estivales furent l'occasion d'admirer, de découvrir et de lire une dizaine de travaux de vacances.

De portraits au fusain pour croquer d'illustres inconnus à la chatoyance de l'aquarelle pour voler un instant de vie sauvage en passant par la réalisation d'un jeu de cartes ou encore le journal d'un voyage à New York du temps où il faisait bon fredonner l'air de Sinatra, la direction a eu le privilège d'admirer et de récompenser les compétences protéiformes des élèves.

Sans l'aide pécuniaire des autorités, ce palmarès perdrait de sa superbe et par là même quelques élèves pour qui la présence d'une récompense au labeur d'un été demeure une gratification bienvenue.

L'impulsion cantonale liée à la semaine de la lecture a donné lieu, dans notre établissement, à des moments de lecture individuelle pour favoriser l'accès au livre et l'échange. Cette initiative conduite par la commission bibliothèque a permis de découvrir un monde riche d'intérêts et d'ouvrages diverses et a conduit quelques élèves à franchir pour la première fois les portes de notre bibliothèque scolaire.

2.2 ACTIVITES SPORTIVES

Avant d'être pandémique, 2020 fut olympique. Pas moins d'une vingtaine d'activités furent mises à disposition des écoliers par le comité. Assister à un combiné nordique, prendre part à un match de hockey en bénéficiant de visites commentées dans les différents musées lausannois, telle fut l'offre pléthorique à disposition des écoles vaudoises. La ferveur de centaine d'élèves pour l'olympisme précéda la fébrilité de dizaine d'écoliers rattrapés deux mois après par le marathonnier apatride COVID-19.

Quelques mois plus tard, à l'initiative de l'ASIME, des « activités neige » furent organisées pour toutes les classes de 9^e et de 10^e année. Ce projet rencontra un vif intérêt de la part des élèves offrant un bol d'air bienvenu et un slalom plus ou moins maîtrisé autour des épicéas des Crêtes du Jura. La direction se joint au corps enseignant pour remercier l'ASIME et saluer le tracé parfaitement maîtrisé de son initiateur, Monsieur Marc Johannot.

Afin de préparer nos élèves à l'esprit des jeux, le concept « Bouge ta classe » a été reconduit en début d'année permettant de disputer des tournois durant la récréation et de favoriser une alimentation saine moyennant la distribution symbolique d'une pomme issue de notre terroir.

2.3 PROMOTION DE LA SANTE

Dans le but de lutter contre les violences entre pairs et de privilégier un climat scolaire serein, l'unité PSPS, sous la houlette de Mme Brigitte Jacot-Descombes, a mis sur pied une formation intitulée « Réagir à chaud et agir à froid ».

De la demi-journée pédagogique initiale dispensée par la spécialiste romande en prévention des violences et des discriminations à la sensibilisation des classes de 9^e (et de 10^e cette année) ce furent pas moins de 500 élèves, 46 enseignants impliqués et

deux demi-journées portées à l'agenda pour sensibiliser les jeunes aux composantes du harcèlement et leur apprendre à mettre des mots sur des situations si malheureusement habituelles.

Cet atelier dont la formation concernera à terme tous les enseignants de l'établissement sera reconduit pour toutes nouvelles classes entrantes. Beausobre avec l'expertise de Mme Caroline Dayer et de l'unité cantonale du PSPS tient là à affirmer son engagement pour une école forte, respectueuses des différences et soucieuse du bien-être des élèves.

La présence croissante du numérique pour les élèves dans un établissement resté à l'âge de l'ardoise et du calcaire ouvre des perspectives nouvelles mais questionne aussi la capacité de l'institution à guider les parents dans l'apprentissage d'un outil et des règles de vie en communauté. Action innocence, l'organisation suisse pour la préservation de la dignité et de l'intégrité des enfants sur internet, est intervenue au mois d'octobre par des activités ludiques pour sensibiliser les 9^e à la gestion adéquate de ce média.

2.4 MESURES SOCIO-EDUCATIVES

LIFT, le projet national pour lutter contre la non-insertion des jeunes représenté par Madame Anne Glauser et Monsieur Bertrand Weissbrodt au sein de l'établissement a travaillé cette année d'arrache-pied pour épauler nombre d'élèves sans projet au sortir du confinement. Des 30% d'élèves sans solution au mois de mai au niveau cantonal, nous sommes portés à croire que le travail acharné des maîtres de classe et de LIFT a porté ses fruits faisant descendre ce pourcentage à des niveaux plus acceptables.

Le Conseil Educatif de Beausobre a suivi cette année-là une dizaine d'élèves dont le parcours scolaire et social est pour le moins sinueux. La présence d'un conseiller éducatif chevronné en la personne de Monsieur Serge Bregnard a prêté une oreille attentive et a interrogé le discours parfois saugrenu de certains.

Cette structure composite dans sa formation puisqu'elle regroupe le directeur, le doyen et un conseiller externe a aussi permis d'accompagner plusieurs familles parfois désemparées face à l'intensité des difficultés de leur enfant.

L'âge des élèves convoqués et les problématiques liées à la transition nous rendent toujours plus attentifs à la nécessité d'un travail anticipé que cela soit au moyen d'intervention ponctuelle comme le Rotary club ou le suivi de l'orientation professionnelle. Pour bien des familles précarisées ou fragilisées l'école atteint parfois ses limites dans l'accompagnement de jeunes dont les besoins dépassent largement l'apprentissage et nécessite, à notre sens, une réelle coordination entre les différents services de l'Etat.

Pour toutes ces activités et la confiance témoignée, le conseil de direction réitère ses remerciements et souhaite que ces temps malicieusement précédemment évoqués ne soient bientôt qu'un vieux souvenir.

Cyril Mignot, doyen



Luc Schlaeppli, directeur

